Syndicat Mixte
Baie de Somme 3 Vallées

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Les missions du Syndicat mixte

Le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie Maritime (PNR)

Le parc naturel régional vous propose d'être ambitieux !
Il a pour but de développer les terres intérieures et le littoral, ainsi qu'un développement gagnant/gagnant et maîtrisé du territoire.
Un Parc où l'on vit, on crée, on entreprend.
Créé en 2020, le Parc regroupe 134 communes de Picardie maritime. Son classement implique d'étendre à toute la Picardie maritime ce qu'a réussi la côte picarde : protéger l'intégrité de nos richesses naturelles, promouvoir nos savoir-faire et notre héritage culturel et surtout, assurer le développement économique et social.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le SCoT a pour but de fixer un cap commun pour notre territoire en matière de politiques d'aménagement (logements, offre commerciale, équipements et services, mobilité, économie, agriculture, environnement...) et de créer ainsi un cadre général pour les documents d'urbanisme locaux (plans locaux d'urbanisme communaux ou intercommunaux, cartes communales, plans de déplacements urbains, etc.).
Le SCoT est donc un document prospectif qui fixe les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années et ce sur un territoire de projet cohérent, d'un seul tenant et sans enclave. Cette démarche, est une opportunité de créer et mettre en œuvre de manière concrète un projet de territoire en promouvant un urbanisme durable de qualité.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Baie de Somme 3 Vallées porte le PCAET pour le compte et en partenariat avec les Communautés de Communes du Vimeu, du Ponthieu-Marquenterre et la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme. Il décline et met en œuvre sur notre territoire les objectifs internationaux, européens et nationaux en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat. Pour cela il définit des objectifs stratégiques et opérationnels pour atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter, en développant les énergies renouvelables, en maîtrisant la consommation d'énergie, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique et en favorisant l'adaptation aux changements climatiques sur les court, moyen et long termes.

Le Pays d'art et d'histoire Ponthieu - baie de Somme (PAH)

Lancée en 2017 la candidature au label PAH, est conduite conjointement par le pôle Patrimoine de la ville d'Abbeville et Baie de Somme 3 Vallées. Une fois le label obtenu, Baie de Somme 3 Vallées sera le porteur du label et accueillera le service Pays d'art et d'histoire. Son périmètre de 50 communes au coeur du Parc naturel s'est construit progressivement avec les acteurs politiques et culturels en s'appuyant sur des critères historiques, paysagers et patrimoniaux fédérateurs. Les dynamiques de PNR et de PAH partagent de nombreux objectifs comme favoriser une architecture de qualité, protéger les paysages emblématiques ou mettre en valeur le patrimoine. Le PAH viendra compléter et approfondir l'action du Parc sur ces enjeux communs, notamment en développant la connaissance du territoire (son histoire et son patrimoine), en informant et conseillant sur la préservation du patrimoine et en valorisant l'architecture et le patrimoine. Les 50 communes du projet formeront ainsi un territoire d'excellence et d'expérimentation en faveur de l'architecture et du patrimoine au sein du Parc naturel régional. L'obtention du label est projetée fin 2022.

Investir en Picardie maritime (IPM)

En 2015 Baie de Somme 3 Vallées intègre Investir en Picardie maritime dans ses missions. IPM a pour objectif de promouvoir le territoire, ses filières économiques, ses zones d'activités et les locaux disponibles. Il identifie et prospecte des investisseurs potentiels. Depuis plusieurs années IPM propose un service gratuit à l'attention des potentiels investisseurs : la bourse des locaux vacants. Cette bourse virtuelle recense toutes les offres foncières et immobilières disponibles sur le terroire.

Proch'emploi Picardie maritime

La Région Hauts-de-France a décidé en 2016 de créer un dispositif sur-mesure d'accompagnement des chefs d'entreprises qui recrutent : Proch'Emploi. Depuis 2017 ce dispositif est rattaché à Baie de Somme 3 Vallées et a pour objectif de faire le lien, grâce à un interlocuteur local unique, entre les employeurs qui souhaitent être accompagnés dans leurs démarches de recrutements et les personnes à la recherche d'un emploi.

Sommaire

MISSION PNR 5

I. Présentation du PNR et de son gestionnaire 6

1. Un Syndicat mixte de gestion et d'aménagement du PNR « intégrateur » 6

II. Le pilotage, l'animation et le suivi de la mise en œuvre partenariale de la Charte . 7

1. 2021 : une première année pleine d'exécution du budget du Parc 7
2. 2022 : une ingénierie du Parc à étoffer 7
3. Une année de renouvellement des mandats départementaux et régionaux 8
4. Une installation progressive des commissions de BS3V 10
5. Un renouvellement des instances consultatives du PNR 11
6. Adhésion de deux nouvelles communes au PNR 12

III. La charte de Parc : la nécessité d'une première déclinaison opérationnelle ambitieuse, mais réaliste 13

1. D'un outil stratégique 13
2. ...à une programmation 2022, dans la continuité des actions engagées en 2021 13

IV. La mise en œuvre opérationnelle des actions de la vocation 1 de la Charte : « un territoire qui protège l'intégrité de son patrimoine naturel » 14

1. Restaurer la Trame verte, bleue et noire (TVBN) et améliorer sa connaissance 15
2. Intervenir dans la restauration et la valorisation des sites naturels à enjeu PNR 20
3. Améliorer les pratiques/filières agricoles du territoire 24
4. Développer des projets de valorisation et/ou d'amélioration de la connaissance des patrimoines naturels 25
5. Poursuivre les actions d'animation et d'éducation au territoire 28

V. La mise en œuvre opérationnelle des actions de la vocation 2 de la Charte : « un territoire rassemblé et solidaire qui conforte ses complémentarités » 32

1. Valoriser le paysage rural des vallées et plateaux du PNR 33
2. Offrir un réseau d'itinérance qualitatif pour les habitants et les visiteurs 37
3. Accompagner le déploiement des énergies renouvelables et favoriser la rénovation énergétique de l'habitat 43
4. Poursuivre les démarches de planification territoriale 45

VI. La mise en œuvre opérationnelle des actions de la vocation 3 de la Charte : « un territoire qui se met en scène pour promouvoir ses savoir-faire et son identité » 46

1. Poursuivre et pérenniser les actions du contrat de rayonnement touristique 47
2. Proposer une offre culturelle accessible à tous 49
3. Préparer et valoriser les patrimoines bâtis et architecturaux 54
4. Valoriser le patrimoine immatériel du territoire de Parc 56

VII. le suivi de la mise en œuvre de la Charte 57

1. Elaboration d'une base de données SIG 57

MISSIONS SCOT/PCAET 58
1. Relancer la démarche d'élaboration du SCoT en tenant compte des évolutions législatives et de la nouvelle gouvernance 59
2. Finaliser la procédure administrative et approuver le PCAET 60
MISSION PROCH'EMPLOI 62
I. présentation du dispositif Proch'emploi 63
1. Apporter une réponse personnalisée aux entreprises qui cherchent à recruter 63
2. Animer un réseau local de chefs d'entreprises 64
3. Organiser des rencontres Demandeurs d'emploi jeunes / Chefs d'entreprise 64
MISSION INVESTIR EN PICARDIE MARITIME 65
I. Investir en Picardie Maritime 66
1. Historique 66
2. Le territoire IPM 66

MISSION

PNR

PARC NATUREL RÉGIONAL

BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION RÉGIONALE ENVIRONNEMENT
AMÉNAGEMENT LOGEMENT

Région Hauts-de-France

somme

Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard

Baie de Somme

Baie de Somme 3 Vallées

I. PRESENTATION DU PNR ET DE SON GESTIONNAIRE

1. Un Syndicat mixte de gestion et d'aménagement du PNR « intégrateur »

Le Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées créé le 20 juin 2013 (usuellement appelé BS3V) a pour vocation d'être un outil stratégique et opérationnel au service des politiques publiques et des habitants.

Il a l'originalité de conduire principalement la charte de Parc naturel régional, l'élaboration du SCoT, la mise en œuvre du PCAET et le projet de labellisation « Pays d'art et d'histoire ». Ces différents outils de planification, d'aménagement et de gestion sur un périmètre cohérent viennent renforcer le rôle d'ensemblier du Parc en faveur d'une meilleure articulation et mutualisation des politiques publiques développées à l'échelon régional, départemental, intercommunal et communal.

Le rôle de BS3V en termes de coordination et de gouvernance est également primordial au vu des nombreux labels déjà présents (Parc naturel marin, Grand site, Ramsar, futur Pays d'art et d'histoire, ...).

Ainsi, le Parc est l'occasion de concrétiser un projet de territoire équilibré, cohérent et solidaire grâce à un grand littoral qui se tourne aujourd'hui vers ses vallées (Authie, Maye, Somme) et sa campagne picarde (le Ponthieu et le Vimeu) pour mieux répondre aux réalités de demain.

C'est aussi un pari ambitieux que fait le territoire, celui de démontrer que de nouvelles pratiques d'aménagement, de gestion et de concertation peuvent permettre de « développer en préservant, et préserver en développant », d'expérimenter et d'innover pour faire (re)vivre la campagne.

Aussi, la labellisation du Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime en juillet 2020 constitue une nouvelle opportunité pour **les 136* communes adhérentes** de renforcer l'image et l'attractivité de tout un territoire, de bénéficier d'un nouvel espace de dialogue avec une ingénierie d'appui dédiée aux projets.

II. LE PILOTAGE, L'ANIMATION ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE PARTENARIALE DE LA CHARTE

1. 2021 : une première année pleine d'exécution du budget du Parc

Alors que le budget de fonctionnement lié à la mise en œuvre du programme d'actions 2020 avait porté sur le dernier trimestre de l'exercice (le Parc ayant été créé en juillet), l'exercice 2021 a porté sur une première année pleine et entière de labellisation.

Malheureusement, la crise sanitaire s'est profondément installée dans le quotidien de tout un chacun. 2021 aura, comme l'année passée, nécessité de gros efforts pour « faire vivre » la Charte de Parc et ses instances de gouvernance.

Les élus du Parc et l'ensemble de l'équipe technique de BS3V se sont efforcés d'adapter, chemin faisant, les modes d'organisation du travail et de concertation /animation locales. Les outils permettant le télétravail ont été généralisés. Les réunions et séminaires à distance ont pris le pas sur le présentiel, les manifestations, les sorties et l'accueil du public à la maison du Parc ont été maintenus dans la mesure du possible, et dans le respect des règles sanitaires.

2. 2022 : une ingénierie du Parc à étoffer

La charte a mis en avant le défi pour le territoire de Parc d'équilibrer son action entre la façade littorale et les terres intérieures et de préserver tant les richesses naturelles que le patrimoine industriel, agricole et culturel.

Aussi, le syndicat mixte BS3V et ses partenaires ont fait le choix de structurer l'ingénierie du Parc autour de trois piliers essentiels, développés de façon équitable :

- le patrimoine (naturel, bâti et culturel)
- l'aménagement du territoire (urbanisme et paysage) et la planification
- l'attractivité du territoire

L'organigramme présenté, ci-après, fait apparaitre les missions statutaires du parc et les ressources mobilisables/à mobiliser sur le programme d'actions 2022.

A noter qu'au contexte sanitaire, se sont ajoutées les premières difficultés de recrutement sur le marché du travail. Elles auront déjoué nos prévisions, nous obligeant à différer certaines actions du programme extrêmement ambitieux envisagé en 2021, et qui reposaient en partie sur la consolidation de l'équipe d'ingénierie de projets.

En 2022, l'équipe technique du Syndicat mixte va repenser sa stratégie de recrutement afin d'être plus compétitive sur les postes clés (tourisme durable, urbanisme et architecture, mobilité, …) et ainsi répondre pleinement aux enjeux de la charte.

Organigramme

Effectifs du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées : 18

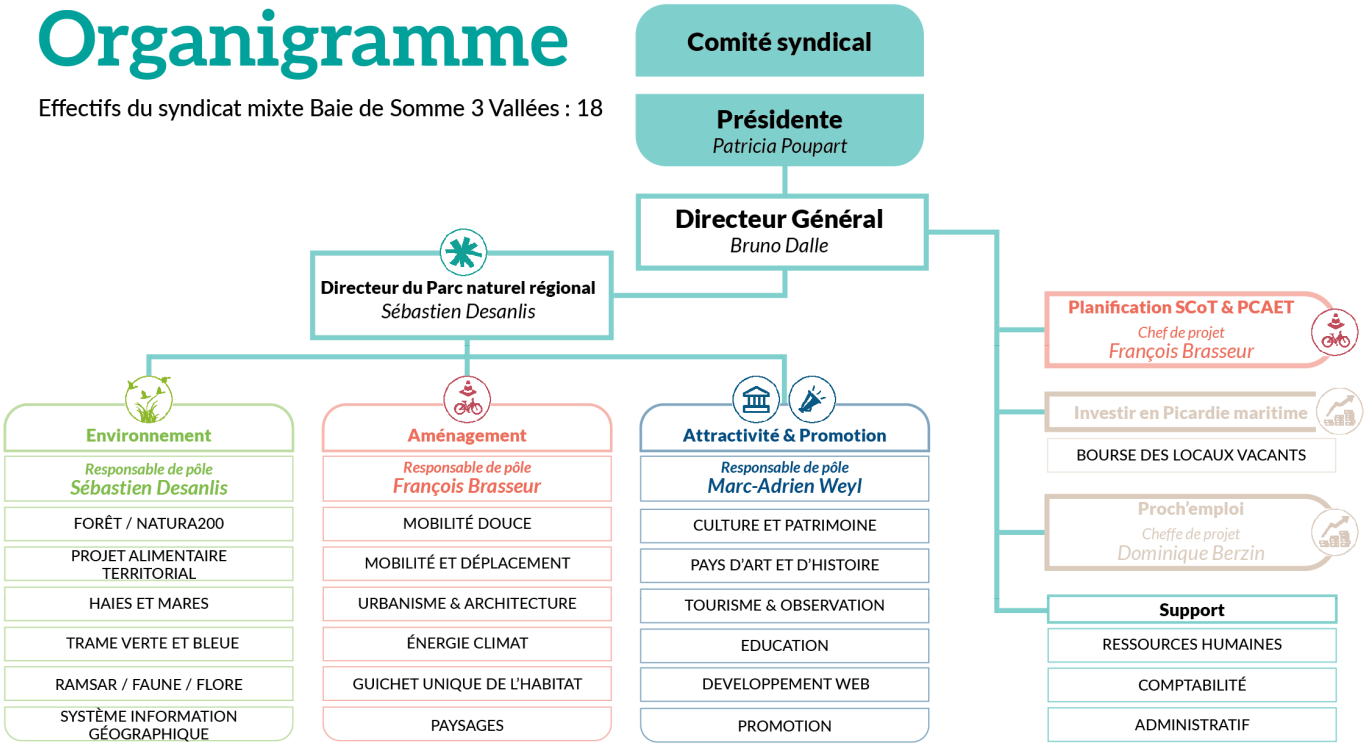

3. Une année de renouvellement des mandats départementaux et régionaux

Les « Comité et Bureau » syndicaux sont les instances délibérantes du Parc et réunissent les membres statutaires.

A noter que conformément aux statuts de BS3V, les élections départementales et régionales ont entraîné la recomposition partielle des « Comité et Bureau » syndicaux, ainsi que la réélection de la Présidente de BS3V, Patricia POUPART.

En 2021, le Comité syndical s'est réuni à 5 reprises.

Vous retrouverez ci-après la composition du Bureau du Comité syndical.

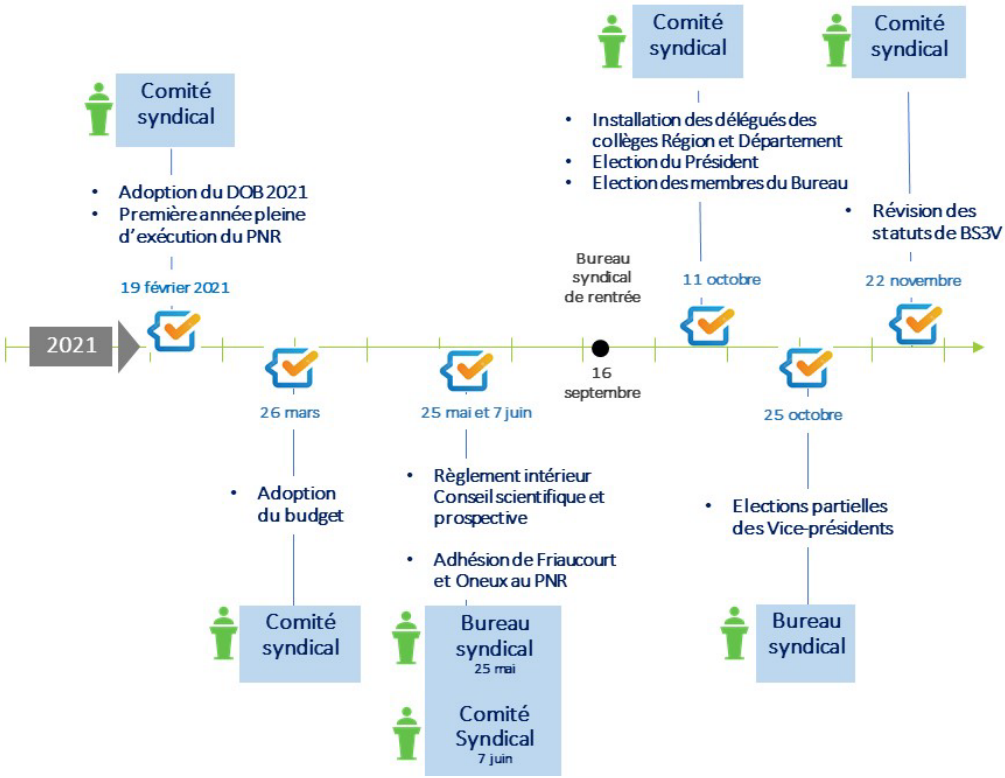

La nouvelle gouvernance de BS3V suite aux élections partielles des Vice-présidents

Organes politiques BS3V

Le Comité Syndical

- 6 délégués titulaires Région
- 4 délégués titulaires département
- 31 délégués titulaires Communauté de communes
- 17 délégués titulaires communes

58 délégués

Présidente
P. POUPART

AVIS / ECLAIRAGE / PROSPECTIVE

Le Bureau

18 délégués

Vice-présidents
Yves Butel
Sabrina Holleville-Milhat
Pascal Demarthe
Christian Lesenne

Organes consultatifs du Parc

- Conseil des Maires Baie de Somme 3 Vallées
- Conseil Scientifique Baie de Somme 3 Vallées
- Conseil de Développement Baie de Somme 3 Vallées
- Conseil des Jeunes

Un Conseil des maires
Président : Emmanuel Delahaye

Un Conseil scientifique et prospective
Président : Thierry Lecomte

Commissions facultatives BS3V

- ✓ Aménagement / habitat / mobilité : **Sabrina Holleville-Milhat**
- ✓ Environnement / agriculture / espaces naturels : **Christian Lesenne**
- ✓ Tourisme / attractivité : **Yves Butel**
- ✓ Culture et patrimoine : **Pascal Demarthe**
- ✓ SCoT / PCAEt et Avis d'urbanisme : **Jean-Pierre Boudinelle**

Les membres du Bureau
Suite aux élections partielles des Vice-présidents

Le Bureau

18 délégués

32 voix

4 Vice-présidents
Yves Butel
Sabrina Holleville-Milhat
Pascal Demarthe
Christian Lesenne

Nombre de voix par collège

Collège de la Région	*12 voix*	Collège du Département	*9 voix*
Yves BUTEL *Vice-Président*	*3 voix*	**Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT** *Vice-Présidente*	*3 voix*
Jean-Christophe LORIC	*3 voix*	Jocelyne MARTIN	*3 voix*
Emmanuel MAQUET	*3 voix*	France FONGUEUSE	*3 voix*
Patricia POUPART	*3 voix*		
Collège des EPCI	*7 voix*	**Collège des Communes**	*4 voix*
Pascal DEMARTHE *Vice-Président*	*1 voix*	**Christian LESENNE** *Vice-Président*	1 voix
Jean-Pierre BOUDINELLE	*1 voix*	Eric BALEDENT	*1 voix*
Anne Marie DORION	*1 voix*	Guy HAZARD	*1 voix*
Mathieu DOYER	*1 voix*	Thierry RUELLET	*1 voix*
Denis DUROT	*1 voix*		
Stéphane HAUSSOULIER	*1 voix*		
Claude HERTAULT	*1 voix*		

4. Une installation progressive des commissions de BS3V

En décembre 2020, le Comité syndical constituait les cinq commissions consultatives suivantes :

- commission environnement/agriculture/espaces naturels ;
- commission aménagement/habitat/mobilité ;
- commission tourisme/attractivité ;
- commission culture et patrimoine ;
- commission avis d'urbanisme

En 2021, celles-ci se sont progressivement installées sous un format « visio-conférence » ou « présentiel » en fonction des évolutions du contexte sanitaire. Ces commissions favorisent l'implication des élus dans la conduite des chantiers poursuivis par Baie de Somme 3 Vallées.

Une restitution globale des échanges lors des différentes commissions auprès du Comité syndical s'est déroulée le 7 juin 2021.

▪ Commission environnement/agriculture/espaces naturels

Composée de 17 membres, la commission environnement/agriculture/espaces naturels s'est réunie le 9 avril 2021 sous la présidence de Christian LESENNE.

Les principaux sujets abordés ont été les suivants :

- présentation du dispositif d'animation des Atlas pour la Biodiversité Communale (ABC)
- présentation des opérations de restauration et de valorisation du patrimoine naturel (plan bocager; réseau de mares, espaces naturels : Yonval, Erondelle, Vallée de la Trie, …)
- présentation du dossier de candidature au PAT (projet alimentaire territorial)
- Echanges sur le fonctionnement de la Commission

▪ Commission aménagement/habitat/mobilité

La commission aménagement/habitat/mobilité n'a pu être mise en place en 2021 car, en matière de planification, les priorités 2021 ont été fixées autour de deux chantiers dotés d'une gouvernance propre, à savoir la relance de l'élaboration du SCoT et la finalisation de la procédure liée au PCAET (cf. missions SCoT/PCAET).

▪ Commission tourisme/attractivité

Composée de 12 membres, la commission Tourisme et attractivité s'est réunie le 7 juin 2021 sous la présidence de Yves BUTEL.

Les principaux sujets abordés ont été les suivants :

- Prospecter et Observer
    - Schéma d'aménagement de développement touristique
    - L'Observatoire Touristique
- Accompagner (Contrat de rayonnement touristique avec la Région Hauts-de-France)
- Animer et Valoriser (Sorties patrimoniales et nature, Maison éclusière, Carnet de Sorties, Pays d'Art et d'Histoire)

- **Commission culture et patrimoine**

Composée de 19 membres, la commission Culture et Patrimoine s'est réunie deux fois en 2021 sous la présidence de Pascal DEMARTHE (05/06/2021 et 09/11/2021).

Les principaux sujets abordés ont été les suivants :

Commission culture et patrimoine du 05/06/2021 :

- Politique culturelle et patrimoniale du PNR
- Conservation et valorisation du patrimoine bâti
- Mémoire de territoire
- Education au territoire
- Pays d'Art et d'Histoire
- Programme 2021
- Organisation Triennale

Commission culture et patrimoine du 09/11/2021 :

- Etat des lieux des politiques culturelles dans les PNR
- Benchmark culturel et réflexion sur les programmes 2022 – 2023 - 2024
- Bilan des actions 2021
- APP Restaurons le petit patrimoine.

- **Commission avis d'urbanisme**

Installée en visioconférence le 23 mars 2021, la commission avis d'urbanisme se compose de onze membres, tous délégués de Baie de Somme 3 Vallées. Elle a été informée lors de cette réunion qu'avaient été rédigés en 2020 12 avis techniques et 3 avis politiques. Ces derniers ont été commentés en séance, ce qui a permis à la commission de prendre la mesure du mandat d'assistance que lui a confié le bureau syndical, et donc le comité syndical, dans l'émission des avis politiques sur les documents d'urbanisme et opérations d'aménagement devant être compatibles avec le SCoT, le PCAET et/ou la Charte de PNR.

A l'occasion du Comité syndical du 7 juin 2021, Jean-Pierre BOUDINELLE, Président de la commission avis d'urbanisme, a restitué les enseignements de cette visioconférence aux délégués de Baie de Somme 3 Vallées.

5. Un renouvellement des instances consultatives du PNR

a. *Le Conseil Scientifique et de Prospective*

Composé de personnalités reconnues au sein de la communauté scientifique, le conseil scientifique du Parc rassemble des spécialistes des domaines de la botanique, de la zoologie, de l'agronomie, de la géographie, des sciences humaines, …

Le conseil a vu sa composition évoluer en 2021 en faisant une plus grande part aux sciences humaines. Le CSP s'est réuni deux fois en 2021.

Le 2 juin, le nouveau projet de règlement intérieur a été adopté à l'unanimité en séance.

Le 25 novembre, le CSP a installé les nouveaux membres et procédé à l'élection du Président (Thierry Lecomte) et de ses 2 vice-présidentes (Virginie VERGNE et Maïté BOULLOSA-JOLIE).

b. *Le Conseil des Maires*

Le Conseil des Maires regroupe toutes les communes adhérentes au Syndicat Mixte, avec un représentant par commune.

Le Président du Conseil des Maires, Emmanuel DELAHAYE, organisait le 10 novembre 2021, la première réunion du Conseil des Maires depuis la labellisation du Parc.

Rassemblant une cinquantaine de maires, l'objectif était de présenter :

- la nouvelle organisation technique et politique de BS3V,
- les actions prioritaires portées par l'équipe technique du PNR depuis la labellisation,
- les modalités de fonctionnement et d'animation du Conseil des Maires pour l'année 2022.

Objectifs / missions du Président :

diffusion et de valorisation des "bonnes pratiques" communales	Il fait de cette instance un réseau d'identification, de diffusion et de valorisation des "bonnes pratiques" communales (éductour, conférence thématique, appel à initiatives ....)
Evaluer les programmes / actions du Parc	Il organise chaque année un débat d'orientation nourri de l'évaluation des actions conduites et des réflexions sur l'évolution du territoire.
S'autosaisir de problématique	Il porte à connaissance auprès du Comité Syndical, les attentes des territoires communaux
Formation / information des maires – agents techniques communaux	Il organise avec des intervenants professionnels des sessions de formation thématiques

6. Adhésion de deux nouvelles communes au PNR

Le 7 juin 2021, le Comité Syndical a émis un avis favorable aux demandes d'adhésion au Parc naturel régional de deux communes (Friaucourt et Oneux) initialement incluses dans le périmètre de projet.

En effet, le code de l'Environnement (art. L.333-1) prévoit la possibilité de procéder au classement par décret de communes du périmètre d'étude initial du parc qui n'ont pas approuvé la charte à l'occasion de la phase de consultation des collectivités lors de la procédure de classement ou de renouvellement de classement. Cette procédure concerne les parcs dont le classement est intervenu avant la publication de la loi n°2016-1087 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et les parcs qui ont passé le stade de l'avis d'opportunité avant la publication de cette loi.

Aussi, le périmètre de PNR passera de 134 à **136 communes adhérentes** en 2022.

III. LA CHARTE DE PARC : LA NECESSITE D'UNE PREMIERE DECLINAISON OPERATIONNELLE AMBITIEUSE, MAIS REALISTE

1. D'un outil stratégique …

Au regard des enseignements du diagnostic territorial et des missions attribuées aux Parcs naturels régionaux, la charte du PNR Baie de Somme Picardie maritime s'est construite sur 4 grands principes fondateurs, qui en assurent sa cohérence.

- une gestion territoriale exemplaire structurée autour d'une trame verte et bleue préservée et, lorsque cela est nécessaire, reconstituée ;
- une stratégie partagée et coordonnée pour la préservation des milieux terrestres et aquatiques ;
- une meilleure répartition géographique des activités pour soulager la bande littorale et favoriser le développement des terres intérieures, dont les richesses naturelles, culturelles et architecturales méritent d'être davantage valorisées ;
- un projet territorial qui suscite l'adhésion et la participation des habitants et de l'ensemble de la chaîne d'acteurs locaux.

Trois ambitions, appelées vocations dans la charte, structurent le devenir du territoire :

- un territoire qui protège l'intégrité de son patrimoine naturel ;
- un territoire rassemblé et solidaire qui conforte ses complémentarités ;
- un territoire qui se met en scène pour promouvoir ses savoir-faire et son identité.

Ces vocations sont soutenues par 10 objectifs stratégiques désignés "orientations" dans le projet de Charte, et traduites en une série de 35 mesures opérationnelles, priorisées en fonction de leur importance ou de leur urgence.

2. …à une programmation 2022, dans la continuité des actions engagées en 2021

Le programme d'actions prévisionnel 2022 du PNR s'inscrit dans une logique de continuité opérationnelle, avec l'ambition d'atteindre les objectifs fixés dans les trois premières années d'exercice de la Charte.

IV. LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DES ACTIONS DE LA VOCATION 1 DE LA CHARTE : « UN TERRITOIRE QUI PROTEGE L'INTEGRITE DE SON PATRIMOINE NATUREL »

Rappel des enjeux

Au sein de cette vocation, 4 orientations ont été identifiées dans la Charte de Parc, elles-mêmes déclinées en 12 mesures.

A chaque mesure sont associées plusieurs actions concourant à la réussite globale du projet de Charte.

VOCATION 1 : *Un territoire qui protège l'intégrité de son patrimoine naturel*		
Orientation 1.1 : ... en développant la connaissance et la sensibilisation des populations à la biodiversité		
S		Mesure 1.1.1 : Organiser, mutualiser et enrichir les connaissances des patrimoines naturels
S		Mesure 1.1.2 : Impliquer les populations locales dans la préservation de la biodiversité
Orientation 1.2 : ... en garantissant la préservation des continuités écologiques et des espèces		
S	! 3 ans	Mesure 1.2.1 : Fonder l'aménagement du territoire sur la préservation des continuités écologiques
T	! 3 ans	Mesure 1.2.2 : Agir en faveur de la protection et de la gestion des sites naturels à enjeu Parc
S	! 6 ans	Mesure 1.2.3 : Protéger les espèces animales et végétales à enjeu Parc
Orientation 1.3 : ... en préservant la ressource en eau et en maîtrisant les impacts sur les milieux aquatiques terrestres et marins		
S		Mesure 1.3.1 : Améliorer la qualité de la ressource en eau et servir les orientations du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale
T		Mesure 1.3.2 : Développer les initiatives contribuant à la préservation des cours d'eau et à la fonctionnalité des zones humides
T	! 6 ans	Mesure 1.3.3 : Coordonner une gestion quantitative rigoureuse de la ressource en eau
Orientation 1.4 : ... en accompagnant les activités qui contribuent à la gestion des espaces		
T	! 3 ans	Mesure 1.4.1 : Favoriser les usages et les pratiques agricoles répondant aux enjeux environnementaux et paysagers
T		Mesure 1.4.2 : Encourager la gestion durable des milieux boisés et de la ressource en bois
T		Mesure 1.4.3 : Renforcer la contribution de la nature en ville au maintien des continuités écologiques
E	! 6 ans	Mesure 1.4.4 : Encourager les traditions populaires et les activités de pleine nature en adéquation avec la préservation du patrimoine naturel

Dans la continuité des actions 2021 entreprises par l'équipe technique du PNR, les élus du Comité syndical ont retenu 5 grandes priorités pour mieux protéger l'intégrité du patrimoine naturel et ainsi répondre aux objectifs à 3 ans de la vocation 1 de la charte, à savoir :

- ✓ **Restaurer la Trame verte, bleue et noire (TVBN) et améliorer sa connaissance (mesure 1.2.1)**
- ✓ **Intervenir dans la restauration et la valorisation des sites naturels à enjeu PNR (mesure 1.2.2)**
- ✓ **Améliorer les pratiques/filières agricoles à la hauteur des ambitions du PNR (mesures 1.4.1 et 3.3.4)**
- ✓ **Développer des projets de valorisation et/ou d'amélioration de la connaissance des patrimoines naturels (mesures 1.1.1 et 1.3.1)**
- ✓ **Poursuivre les actions d'animation et d'éducation au territoire (mesures 1.1.2 et 1.4.4)**

1. Restaurer la Trame verte, bleue et noire (TVBN) et améliorer sa connaissance

a. *Poursuivre le programme de restauration et de connaissance des trames bocagères*

La démarche du Parc pour la préservation et la restauration des trames bocagères comprend 2 axes :
- la mise en œuvre d'un programme de plantation de haies en lien avec des communes,
- l'amélioration de la connaissance avec des analyses et un suivi du maillage bocager (observatoire).

- **Réalisations 2021 :**

Suite à la conception de 6 projets de plantation de haies (choix des essences, emprises), élaborés en concertation avec les élus locaux, un marché de travaux de plantation a été lancé en fin 2021.

Le programme de plantation concerne les communes de :
- Pont-Rémy : 250 ml
- Saint-Valery-sur-Somme : 2 300 ml
- Yaucourt-Bussus : 400 ml
- Boismont : 1 100 ml
- Francières : 2 815 ml
- Lamotte-Buleux : 560 ml

Des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage, précisant les engagements des parties (suivi de travaux/entretien après réception) ont été formalisées avec les 3 premières communes citées.

Parallèlement, des livrets pédagogiques « Plans bocagers communaux » valorisant le travail sur le terrain d'inventaire des haies (diagnostics de l'état de conservation, rôles fonctionnels constatés, indicateurs de biodiversité) sont à l'écriture sur 2 communes « test » (Grand-Laviers et Rue).

Au travers de ces livrets, l'objectif est d'expliquer aux élus et habitants les services que rendent les haies : services paysagers, de protection contre l'érosion ou le vent, abris pour des espèces animales et production de bois.

- **Perspectives 2022 :**

Une première tranche de travaux de plantation de haies est prévue avant fin mars 2022. La deuxième tranche sera réalisée à l'automne.

Trois nouveaux projets seront recherchés au printemps pour la poursuite de l'opération. Un ou plusieurs choix seront à faire parmi les possibilités existantes :

- Les projets des communes de Drucat et Saint-Blimont s'ils sont suffisamment mûrs ;
- Le remplacement des végétaux non repris au sein des plantations des précédentes années ;
- La réalisation de plantation au sein des communes du Club courtils (avec notamment la commune d'Agenvillers déjà partante).

La rédaction des « Plans bocagers communaux » sera poursuivie au cours de l'année 2022.

Une étude des haies et du bocage de Picardie maritime, sous la forme d'un stage de niveau Master, est prévue afin de réaliser des documents de sensibilisation en faveur des haies et notamment une exposition.

A noter que l'année 2022 devra permettre de solder ce programme financé en partie par l'Europe (FEDER). Un travail sera engagé avec la commission Environnement pour imaginer les suites de ce dispositif.

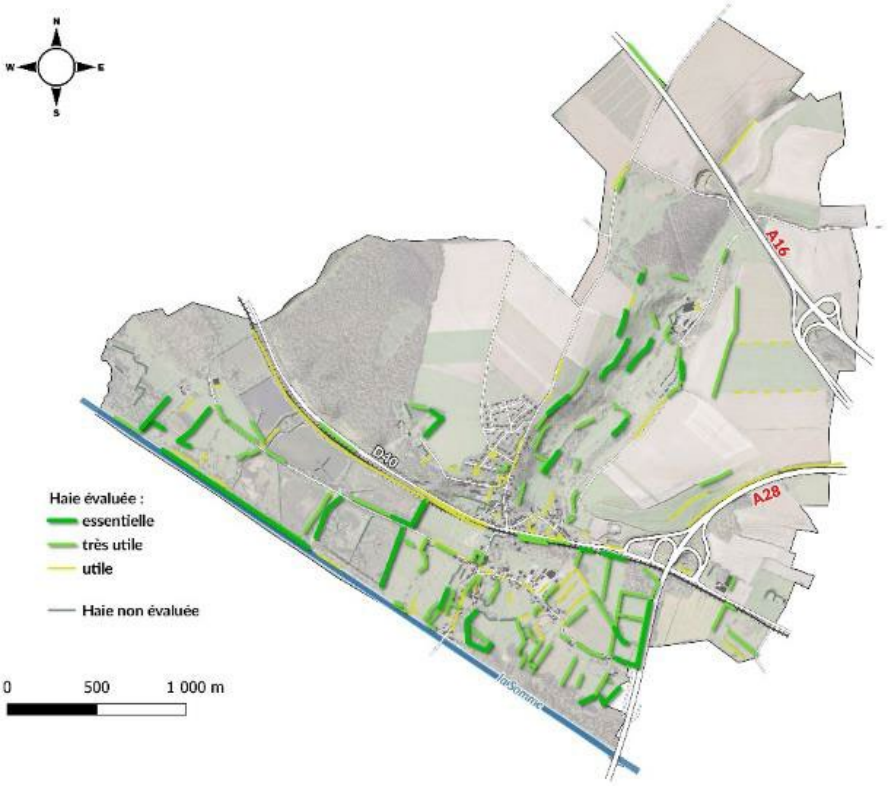

Coûts prévisionnels

(Financement : FEDER Travaux : 33% et animation : 44% ; Communes Travaux : 20%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Plans bocagers communaux 2020-2022 (volet 1 : travaux)	100 000 €	/	/	100 000 €
Plans bocagers communaux 2020-2022 (volet 1 : animation/suivi des travaux)	55 607 €	37 000 €	/	18 607 €
Plan bocager : observatoire et livrets pédagogiques (volet 2 : animation territoriale)	75 935 €	41 500 €	/	34 435 €

b. *Poursuivre le programme de restauration du réseau de mares*

Le nombre de mares ayant fortement régressé depuis 1950, le Parc travaille activement à leur préservation mais également à la (re)création de nouvelles mares. Les zones prioritaires d'intervention identifiées pour la période 2021/2022 se situent sur la Vallée du Scardon, la Vallée de la Somme et le Plateau du Vimeu.

- **Réalisations 2021 :**

Les travaux de création et de restauration de 5 mares au Parc de la Bouvaque (Abbeville) ont eu lieu en décembre 2020. Au printemps 2021, un premier suivi écologique a été réalisé. Il a permis de constater la recolonisation naturelle par la faune et la flore endémiques.

En complément à cette opération, d'autres sites potentiels ont été recherchés autour des vallées de la Somme et du Scardon (travaux de création en 2022 sur les communes d'Erondelle et de Caours).

Un diagnostic des mares et bassins de la Zone d'Activités du Vimeu Industriel (ZAVI), réalisé par l'équipe du PNR, a été présenté à la Communauté de Communes du Vimeu. Une partie des propositions d'amélioration du réseau de mares de la ZAVI doit être retenue pour engager une phase opérationnelle.

- **Perspectives 2022 :**

L'objectif est de créer, restaurer ou renaturer 5 mares en 2022 (dont celles situées à Caours et Erondelle).

Une fois les projets identifiés, il s'agira de concevoir les travaux avec les équipes municipales et d'établir les conventions et consultations de travaux nécessaires à leur réalisation. Actuellement, différents projets sont à l'étude :

- À Francières ;
- Au sein de la Zone d'Activités du Vimeu Industriel, avec la CCV ;
- À Cahon, dans le cadre de la renaturation de prairies humides ;
- À Erondelle, dans le cadre de la renaturation et de la valorisation des abords de l'étang de pêche communal.

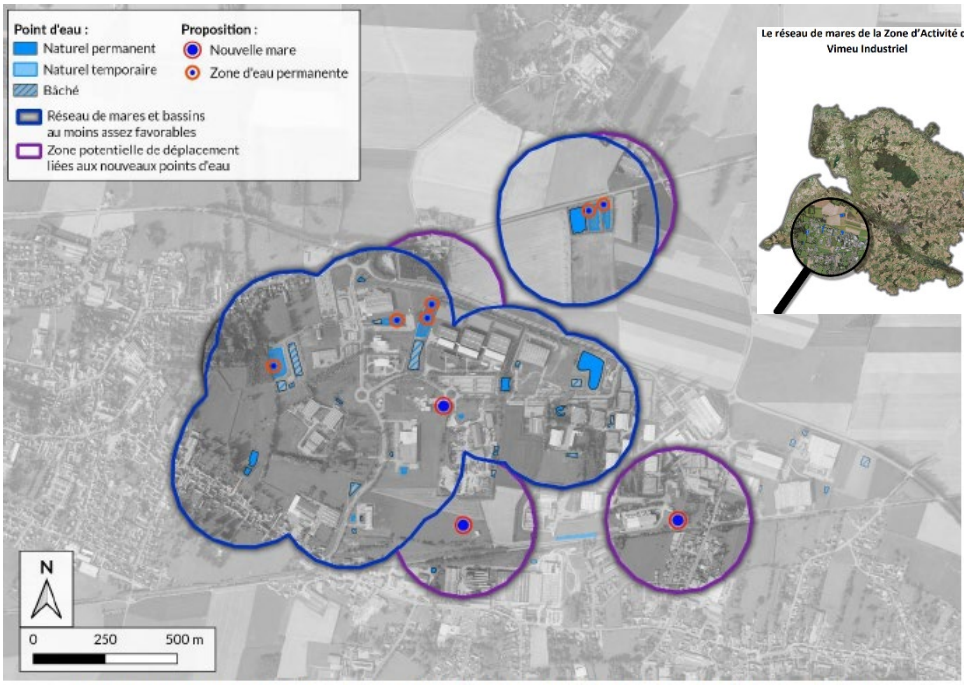

Proposition de création de nouvelles mares et de zones d'eau permanentes (Sources : BS3V, IGN)

Le financement de l'opération arrivant à son terme, un nouveau projet sera à élaborer avec les financeurs, notamment l'Agence de l'eau Artois Picardie.

Coûts prévisionnels

(Financement : AEAP – Travaux et animation 70%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Restauration du réseau de mares 2020-2022 (travaux)	90 000 €	4 910 €	15 246 €	69 844 €
Restauration du réseau de mares 2020-2022 (animation/suivi des travaux)	82 500 €	55 000 €	/	27 500 €
Total	**172 500 €**			**97 344 €**

c. *Etude stratégique précisant les enjeux de la Trame verte et bleue (TVB), avec son plan d'actions*

Le respect du principe de subsidiarité implique que les communes, à travers leurs documents d'urbanisme, déclinent l'approche TVB du PNR et l'affinent à leur échelle territoriale. Un des enjeux de la charte consiste aujourd'hui à définir le cadre de cette déclinaison dans les documents d'urbanisme en cours ou à venir. Ainsi, si l'identification de la TVB s'est faite dans un premier temps à l'échelle du territoire du PNR, un accompagnement du Parc au travers d'une mission d'étude (bureau d'études spécialisé en TVB) s'avère indispensable pour décliner les enjeux aux échelles intercommunale, communale et parcellaire. L'accompagnement des communes dans cet exercice facilitera la prise en compte et la mise en œuvre de la TVB.

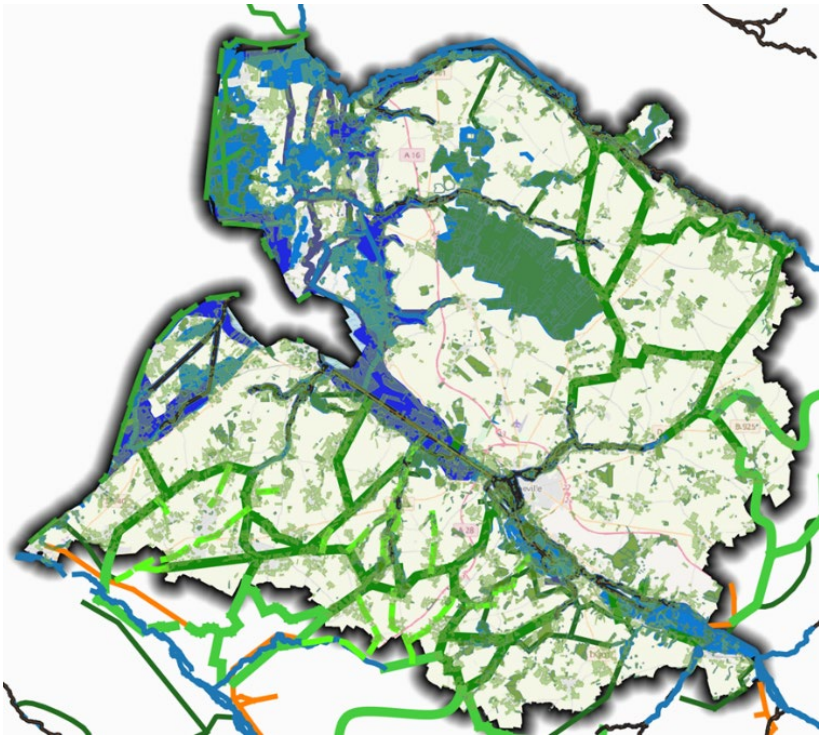

- **Réalisations 2021 :**

L'année 2021 a permis de recenser l'ensemble des travaux qui ont porté sur la trame verte et bleue en Picardie maritime : « Réseaux de sites, réseaux d'acteurs » (UPJV, 2006), Trame verte et bleue de Picardie maritime (Airele 2012), Projet de SRCE (Région Picardie, Enviroscop, 2015), repris dans la charte du PNR (BS3V, 2019), et TVB du SRADDET (Conseil régional des Hauts de France 2020).

Elles ont permis d'affiner la rédaction du cahier des charges préalablement au lancement d'un marché d'étude.

- **Perspectives 2022 :**

- Lancement du marché d'étude avec un premier COTECH avant l'été 2022.

A ce stade, la mission devra permettre de confirmer la méthodologie de définition des sous-trames, de préciser les éléments fragmentant le territoire et la cohérence des continuités écologiques avec les territoires limitrophes.
Un plan d'actions en termes de préservation et/ou de remise en bon état de ces éléments (ruptures de continuités existantes ou menacées par des projets) est attendu avant la fin de l'année 2022.

Coûts prévisionnels –programme d'actions PNR

(Financement : Région HdF : 100%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Etude stratégique TVB	30 000 €	/	/	30 000 €

d. *Définition de la trame noire et de son plan d'actions*

L'éclairage public est au cœur de nombreux enjeux : celui du confort et du sentiment de sécurité des habitants, de la valorisation du patrimoine bâti et du paysage communal, mais aussi des économies d'énergie, de la pollution lumineuse et de son impact sur la santé humaine et la faune sauvage.

La Fédération départementale de l'Energie de la Somme (FDE80) entretient l'éclairage public d'une majorité des communes du PNR. Elle aide également à la rénovation du réseau. Le PNR a souhaité accompagner ce travail, en apportant son expertise sur les enjeux spécifiques du paysage et de la biodiversité.

- **Réalisations 2021 :**

BS3V a travaillé de concert avec la Fédération Départementale de l'Energie sur une présentation commune de sensibilisation auprès des collectivités locales relative aux enjeux de l'éclairage public et la meilleure prise en compte de la trame noire du PNR.

Un inventaire des données disponibles de l'éclairage artificiel sous format SIG a été entrepris afin de rédiger le cahier des charges préalable au lancement d'une mission d'étude visant à la définition de la trame noire du territoire et intégrant un volet « plan d'actions ».

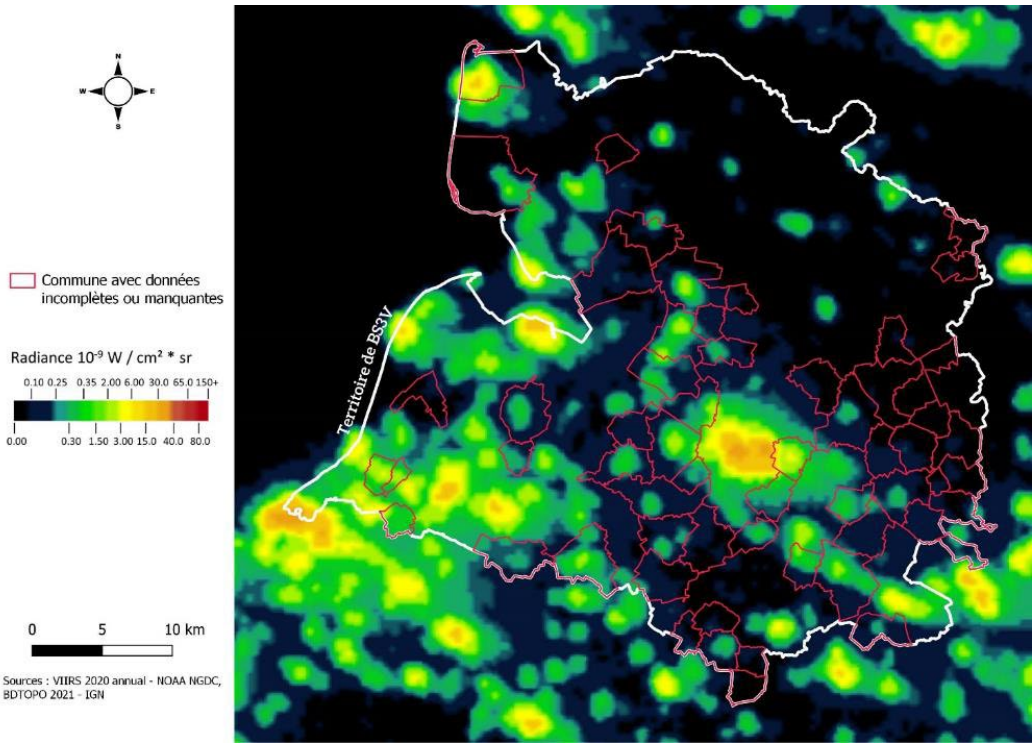

- **Perspectives 2022 :**

- Accompagner la FDE80 dans le pilotage des programmes de rénovation, dès lors qu'un enjeu sur la biodiversité et/ou le paysage est identifié.
- Une fois la demande de financement acquise, le marché d'étude de définition de la trame noire du PNR pourra être engagé dans sa première phase (modélisation de la pollution lumineuse).

Coûts prévisionnels –programme d'actions PNR

(Financement : REGION HdF : 50%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Etude de définition Trame noire	40 000 €	/	/	20 000 €

2. Intervenir dans la restauration et la valorisation des sites naturels à enjeu PNR

a. *Poursuivre les travaux de restauration du larris de Yonval*

Le PNR s'est engagé aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels Hauts-de-France pour accompagner la commune de Yonval dans un programme ambitieux de restauration de son larris, inscrit dans le réseau de sites Natura 2000 «Marais et Monts de Mareuil-Caubert».

En effet, l'abandon de l'élevage ovin sur ce site naturel a entrainé progressivement le développement de certaines herbes hautes, et d'arbustes tels que l'aubépine ou le Genévrier. Petit à petit, les fleurs de pelouses, papillons et criquets ne se sont plus exprimés que de façon relictuelle.

- **Réalisations 2021 :**

Le PNR a suivi les travaux menés par l'entreprise Tellier Paysage. Il s'agissait :

1- d'achever la tranche ferme du marché consistant en la pose d'une clôture de type ursus (clôture à moutons) sur la partie sud du larris, et l'installation d'un parc de contention.

2-d'engager la première tranche optionnelle concernant la pose d'une clôture sur la partie nord du larris.

Ces travaux se sont déroulés avec le soutien technique du CEN, et en collaboration avec la municipalité, le propriétaire d'une partie du coteau, et l'éleveur.

Un Bureau Syndical de rentrée, délocalisé sur Yonval, a permis d'inaugurer cette première phase de travaux avec les élus du PNR, sous l'égide du sous-préfet d'Abbeville (le 15 septembre).

- **Perspectives 2022 :**

La dernière tranche des travaux consiste à débroussailler les fourrés de Genévrier et autres arbustes, sous la forme de layons perpendiculaires à la pente. Cela devrait permettre aux moutons d'accéder aux zones les plus fortement embroussaillées, et ainsi limiter les interventions d'entretiens mécaniques.

L'ensemble des travaux sera finalisé au premier trimestre 2022.

Coûts prévisionnels – budget principal ou programme d'actions

(Financement : BS3V : 26,38% ; FEDER : 33% ; AEAP : 40,62%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Travaux Larris Yonval	61 313 €	52 324 €	/	8 989 €
Pilotage et suivi des travaux Yonval	5 331 €	3 554 €	/	1 777 €
Total				10 766 €

b. *Assurer le suivi de la gestion des sites à enjeu Parc, notamment au travers de la mise en œuvre de la convention de prestations entre les deux syndicats du territoire*

- **Réalisations 2021 :**

Un bilan d'activité spécifique a été réalisé par le SMBS-GLP sur l'année d'exercice 2021.

- **Perspectives 2022 :**

La convention de prestations avec le SMBS-GLP doit être renouvelée en 2022.
L'ingénierie mobilisée du SMBS-GLP qui concoure à la bonne mise en œuvre de la Charte du PNR sera valorisée à hauteur de 150 k€.

Coûts prévisionnels –fonctionnement du PNR (Financement : CD80)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Convention de prestations SMBS GLP	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €

c. *Animer le site Natura 2000 « Massif forestier de Crécy »*

Le cœur de la forêt de Crécy a été désigné site Natura 2000 pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne (Hêtraies-Chênaies atlantiques qui abritent notamment le Lucane Cerf-Volant).

- **Réalisations 2021 :**

- Le 04 février 2021, les membres du Comité de Pilotage se sont réunis pour désigner la « structure porteuse du site Natura 2000 ». La candidature de BS3V a été retenue, avec à sa présidence Mme Christine Vanhée, conseillère municipale de Crécy-en-Ponthieu.
- Dans le cadre de la mise en œuvre de l'animation du site, une Charte des usagers de la forêt a été rédigée par l'ONF, en étroite collaboration avec le PNR.
- Le PNR a accompagné l'équipe technique de l'ONF afin d'identifier les parcelles les plus intéressantes écologiquement pour installer des îlots de sénescence ou îlots de vieillissement (habitat favorable au Lucane Cerf-Volant).

- **Perspectives 2022 :**

Grace à la mobilisation financière de fonds européens (FEADER), le PNR souhaite recruter un chargé de mission « forêt » à mi-temps, permettant de renforcer l'animation du site, en concertation avec l'ONF, de manière à relancer la contractualisation (contrats Natura 2000) pour la création d'îlots de sénescence, mais également de préparer la révision du Document d'Objectifs au regard des nouveaux enjeux de biodiversité (chiroptères, insectes saproxyliques, …).

Coûts prévisionnels

(Financement : FEADER : 100%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Animation N2000 en forêt 2022	25 000 €			25 000 €

d. *Définir une stratégie forestière partenariale à l'échelle du PNR*

Même si le PNR s'implique depuis quelques années dans l'animation du massif forestier de Crécy aux côtés de l'ONF, le Parc ne dispose pas à ce jour d'une stratégie forestière globale, manque de visibilité dans ce domaine et s'interroge sur la place qu'il doit occuper, à côté des organismes plus compétents en la matière.

Il ressort des travaux sur la TVB, l'existence de nombreux boisements privés dont le PNR n'a que de faibles connaissances sur les enjeux de biodiversité, les modes de gestion pratiqués et les filières bois-énergie développées.

- **Perspectives 2022 :**

Afin d'aider le PNR à asseoir une véritable stratégie forestière avec l'ensemble des acteurs locaux et partenaires, un chargé de mission «forêt, Bois-énergie» sur un demi équivalent temps plein sera recruté.

Sa mission doit permettre :
- d'améliorer la connaissance de la trame boisée du territoire ;
- d'identifier les pratiques de gestion / modes de contractualisation favorables à la biodiversité en forêt ;
- de développer le bois-énergie sur le territoire.

Coûts prévisionnels – programme d'actions PNR

(Financement : Région HdF : 100%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Mission « Stratégie forestière »	15 750 €			15 750 €

e. *Accompagner la commune de Cahon dans la restauration de ses zones humides*

La commune de Cahon possède plusieurs terrains à dominante humide le long de la Trie : prairies humides, peupleraies, marais, ... La commune a pris l'attache du PNR pour l'accompagner dans un programme de restauration de son patrimoine naturel (réouverture de milieu par débroussaillage, création de mares, remise en pâturage, ...).

- **Réalisations 2021 :**

Un premier travail de terrain a permis de préciser les enjeux biodiversité et de définir un premier programme d'intervention.

Le projet détaillé a été présenté aux membres du conseil municipal le 3 décembre 2021.

- **Perspectives 2022 :**

Début 2022, le PNR devrait accompagner techniquement la commune dans sa recherche de financement concernant les actions à mener en urgence, principalement le débroussaillage des zones qui se ferment le plus dans le marais, et la pose de clôtures au niveau des anciennes peupleraies exploitées.

Coûts prévisionnels

Maîtrise d'ouvrage et financement communal.

	Site	unité	Prix unitaire indicatif (HT)	Quantité concernée	Coût	Quantité concernée	Coût	Quantité concernée	Coût
				solution haute		solution intermédiaire		solution basse	
Rognage de souche	1	souche	30,0 €	50	1 500 €	50	1 500 €	50	1 500 €
Pose de clôture	1	ml	10,0 €	490	4 900 €	490	4 900 €	490	4 900 €
Débroussaillage de jeunes taillis avec exportation des rémanents (sans bucheronnage)	1	m2	2,0 €	6721	13 442 €	6721	13 442 €	6721	13 442 €
Débroussaillage de jeunes taillis avec exportation des rémanents (sans bucheronnage)	5	m2	2,0 €	5370	10 740 €	2685	5 370 €	0	0 €
Broyage de gros taillis avec exportation des rémanents (bucheronnage ponctuel)	5	m2	4,0 €	11750	47 000 €	11750	47 000 €	11750	47 000 €
Fauche de restauration avec exportation - zones basses	1	m2	0,5 €	12103	6 052 €	12103	6 052 €	12103	6 052 €
Fauche de restauration avec exportation - prairie haute	1	m3	0,5 €	12402	6 201 €	0	0 €	0	0 €
Création de mare (sur programme "réseau de mares PNR)	1	2 mares de 200m2	Forfait	400	15 000 €	400	15 000 €	400	15 000 €
TOTAL					**104 835 €**		**93 264 €**		**87 894 €**

f. *Accompagner la commune de Canchy dans la valorisation écologique des abords de l'annexe de la mairie*

La commune de Canchy a sollicité l'expertise du PNR pour répondre à sa problématique de gestion de l'eau pluviale provenant de la voirie et inondant régulièrement une parcelle située aux abords de l'annexe de la mairie. L'idée initiale de la municipalité était de buser l'ensemble du fossé collecteur et de créer un bassin d'infiltration.

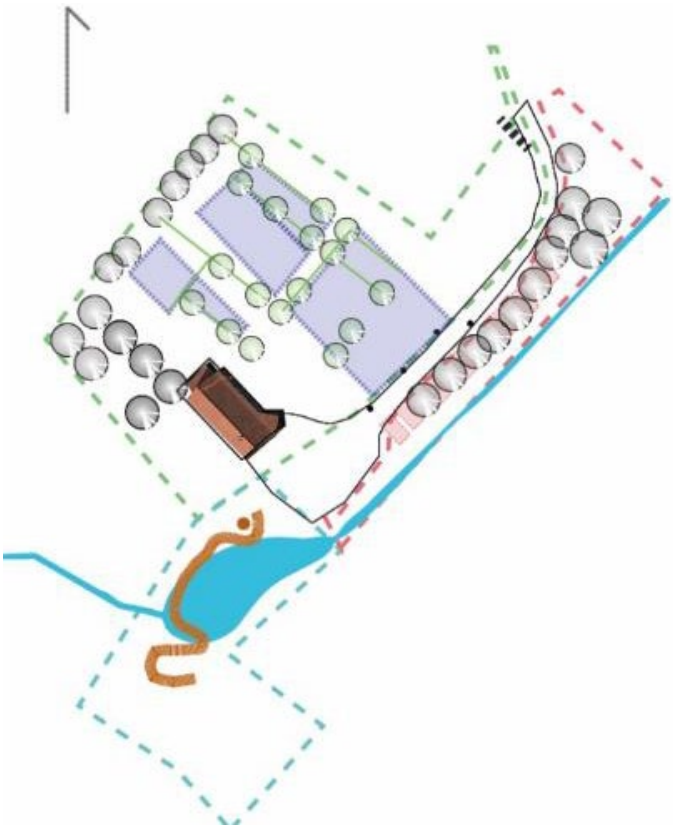

- **Réalisations 2021 :**

L'équipe du Parc a conçu un pré-projet visant à valoriser le site dans son ensemble, en reconsidérant :

- la gestion de l'eau avec des solutions fondées sur la nature (création de noues et d'une mare avec seuil)

- les fonctions de la grande pelouse attenantes au bâtiment (création d'un jardin paysager convivial avec un espace de jeu, de promenade, un verger conservatoire, la reconstitution d'une trame bocagère en limite de parcelle ...).

La commune n'a pas donné suite à cette proposition.

3. Améliorer les pratiques/filières agricoles du territoire

a) *Mettre en œuvre le « Projet Alimentaire Territorial »*

Le PNR se donne pour objectif de « favoriser la mise en marché des produits locaux responsables, de la terre et de la mer ». Pour ce faire, BS3V a saisi l'opportunité d'un appel à projets national pour lequel la candidature du territoire a été retenue.

- **Réalisations 2021 :**

Le dossier de candidature « PAT » a été constitué avec l'appui d'une stagiaire. Ont également été élaborés des « fiches acteurs et actions », une cartographie des acteurs, un planning d'animations et d'actions, un pré cahier des charges des études « diagnostic PAT ».

En parallèle, des actions visant la promotion des circuits alimentaires de proximité ont été préfigurées : rencontre à la ferme, échanges avec un chef de restauration collective, développement d'une plateforme web PAT, éductour sur l'alimentation.

Eductour sur l'alimentation : photo prise à l'écopôle alimentaire de la Région d'Audruicq.

- **Perspectives 2022 :**

Le recrutement du chargé(e) de mission PAT début 2022 permettra le lancement du diagnostic partagé. Il rassemblera les acteurs de l'alimentation du territoire via différents temps d'animations : forum de lancement, journées d'ateliers thématiques, conférences débats, promotion des produits locaux, ateliers cuisine, « apéros » chez les producteurs, balades à la ferme, ... L'objectif à terme étant l'élaboration du programme d'actions du PAT sur le territoire en concertation avec toutes les parties prenantes : agriculteurs, distributeurs, transformateurs, commerçants de quartier, cuisiniers en restauration scolaire, communes, structures intercommunales, citoyens.

Coûts prévisionnels – budget principal ou programme d'actions PNR Région

(Financement Animation : ADEME : 70%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
PAT Animation	107 098 €	/	/	35 699 €
PAT Stage	4 500 €	/	/	4 500€
PAT Etudes diagnostic	21 400 €	/	/	21 400 €

4. Développer des projets de valorisation et/ou d'amélioration de la connaissance des patrimoines naturels

a. *Poursuivre l'animation du dispositif « Atlas de Biodiversité Communale » à l'échelle de la Vallée de la Maye*

La vallée de la Maye représente un trait d'union entre un littoral touristique à la biodiversité patrimoniale très bien suivie, et le plateau du Ponthieu, dont le paysage et le patrimoine sont nettement moins connus. Ce lien plateau-littoral est au cœur des enjeux du territoire du PNR et c'est pourquoi l'Office Français de la Biodiversité a retenu la candidature de BS3V dans le cadre de son appel à projets « Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ». Ce projet se déroulera sur la période 2021-2023, au sein des 15 communes qui bordent la vallée de la Maye.

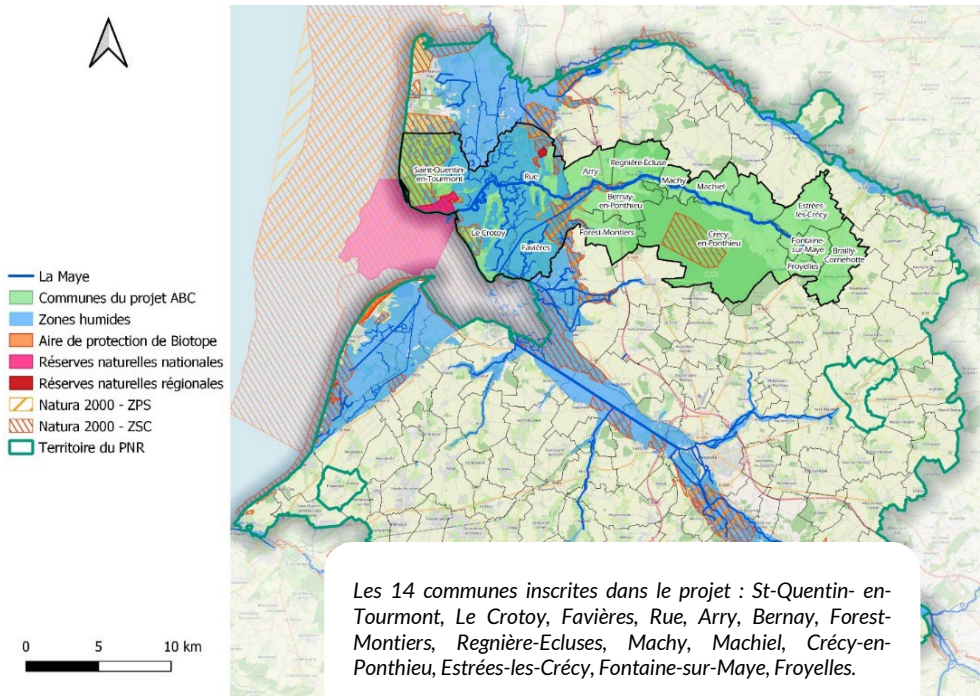

Les 14 communes inscrites dans le projet : St-Quentin- en-Tourmont, Le Crotoy, Favières, Rue, Arry, Bernay, Forest-Montiers, Regnière-Ecluses, Machy, Machiel, Crécy-en-Ponthieu, Estrées-les-Crécy, Fontaine-sur-Maye, Froyelles.

- **Réalisations 2021 :**

- Rencontres et présentation du dispositif auprès des communes associées à l'exercice 2021 (Crécy-en-Ponthieu, Estrées-les-Crécy, Fontaine-sur-Maye, Froyelles)
- Création et diffusion d'un livret 4 pages pour sensibiliser les habitants et les informer des inventaires et animations : découverte des papillons de nuit, construction de nichoirs à oiseaux, battues à blanc (annulées à cause du Covid), découverte des animaux ravageurs ou auxiliaires des jardins.
- Les écoles concernées (Ecole primaire de Gueschart et de Crécy en Ponthieu) ont bénéficié de sorties nature d'une journée, comprenant des lectures de paysage, la recherche de plantes, l'observation d'animaux, des jeux et quizz et de nombreuses discussions enjouées.
- La phase d'inventaires de terrain, faisant intervenir Picardie nature, la Fédération de chasse et le PNR sur les 5 communes (cf. carte), a permis de recueillir 2 685 données dont 885 nouvelles espèces parmi lesquelles l'Orchis pyramidal, la Barbastelle d'Europe, le Gobemouche noir ou la Courtilière.

- **Perspectives 2022 :**

Les animations seront reconduites en 2022 sur les communes de Machiel, Machy, Regnière-Ecluse, Bernay-en-Ponthieu, Forest-Montiers et Arry.

Pour chaque commune, les données collectées en 2021 seront valorisées dans 2 livrets, à savoir :

- un ABC technique complet présentant la méthodologie de chaque partenaire, le contexte communal, et les résultats précis (une centaine de pages) ;
- un ABC synthétique d'une vingtaine de pages richement illustrées, destiné aux habitants.

Coûts prévisionnels

(Financement : OFB : 80%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
ABC Vallée de la Maye 2021 – 2023 (pilotage)	54 000 €	/	/	21 000 €
ABC Vallée de la Maye 2021 – 2023 (prestataires)	123 450 €	/	/	78 372 €
Total	177 450 €			99 372 €

b. *Accompagner la ville d'Abbeville dans la valorisation de ses zones humides : projet de candidature « Ville RAMSAR »*

La commune d'Abbeville possède un certain nombre d'atouts pour prétendre au label "Ville Ramsar". En effet, elle est située au cœur d'une zone humide qui l'entoure et la traverse. Elle possède plusieurs sites naturels à fort enjeu patrimonial en son sein : le marais Saint Gilles, le jardin de la Plume, la Bouvaque … Et elle se trouve au carrefour de deux sites Ramsar : la vallée de la Somme amont, d'une part, et la Baie de Somme et la basse vallée de la Somme, d'autre part.

- **Réalisations 2021 :**

Le dispositif « ville RAMSAR » et les éléments de méthode pour prétendre au label ont été présentés à la commission Environnement de la nouvelle équipe municipale. La proposition d'une candidature avec le soutien du PNR a été bien accueillie.

- **Perspectives 2022 :**

La co-construction d'un premier document d'orientation en vue d'une candidature au label « ville Ramsar » sera l'occasion de partager un premier programme de valorisation des zones humides. Une coordination sera également à imaginer avec les gestionnaires des deux sites Ramsar et de la ville Ramsar d'Amiens afin de capitaliser sur les bonnes pratiques et mieux promouvoir cet ensemble exceptionnel.

Le PNR propose le recrutement d'un chargé de projet sur un demi équivalent temps plein. Cette mission doit permettre de déposer auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie un premier dossier de financement en faveur d'une animation du dispositif RAMSAR plus pérenne.

Pour ce faire, un diagnostic des enjeux, des actions en cours et des acteurs, des opportunités et perspectives envisageables sera réalisé avec l'ensemble des acteurs et usagers. Ce diagnostic partagé devra permettre la définition d'un projet de valorisation (programme d'actions), de préciser l'organisation à mettre en place pour la gouvernance, sur le plan technique comme sur le plan politique.

Coûts prévisionnels –programme d'actions PNR

(Financement : Région HdF : 50%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Ramsar-Abbeville – dossier candidature	15 750 €			15 750 €

c. *Contribuer aux outils de sensibilisation « grand public » avec ENRx (Espaces naturels régionaux)*

ENRx réalise différents outils de communication et sensibilisation à l'échelle des Hauts-de-France.

- **Réalisations 2021 :**

Le PNR a contribué à la rédaction d'une plaquette de présentation commune des 5 Parcs des Hauts de France, ainsi qu'au prochain journal interparcs (à paraître début 2022).

Le PNR a également participé à la rédaction d'un cahier numérique sur "L'Arbre", de la collection "Les lycées de la biodiversité", à destination des enseignants des Lycées. Un outil de 36 pages avec du contenu pédagogique, des témoignages, des dessins, des exercices, …

www.enrx.fr/Ecocitoyennete/Outils-Lycees-naturels

- **Perspectives 2022 :**

Un nouveau cahier numérique est prévu en 2022, dont la thématique n'est pas encore connue.

d. *Accompagner le CAUE80 dans la rédaction d'une "Palette végétale"*

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Somme (CAUE80) est régulièrement questionné, dans le cadre de l'embellissement des espaces villageois, sur le choix des espèces végétales à implanter. Aussi a-t-il souhaité réaliser un classeur de fiches listant les espèces végétales conseillées. Le PNR, en collaboration avec le Conservatoire botanique national de Bailleul, a aidé le CAUE80 à rédiger ce classeur, précisant notamment, en introduction et conclusion de chaque partie, les enjeux de biodiversité existant et les points de vigilance à avoir avec certains milieux sensibles, notamment les prairies humides ou calcaires bien exposées au soleil.

5. Poursuivre les actions d'animation et d'éducation au territoire

Le PNR attache une importance particulière aux actions d'éducation et de sensibilisation au territoire afin de valoriser les patrimoines de Picardie maritime, qu'ils soient culturel, bâti, architectural et immatériel, mais aussi naturel et paysager.

Cette mission d'éducation et de sensibilisation au territoire favorise auprès du grand public une meilleure connaissance et prise en compte de la richesse et de la vulnérabilité des patrimoines. L'atteinte des objectifs de préservation des patrimoines ne pouvant se faire sans l'implication des habitants et des élus du territoire, cette mission constitue un objectif transversal de la Charte de Parc sur lequel l'ensemble de l'équipe du PNR se mobilise fortement.

En 2021, les actions d'animation et d'éducation à l'environnement se sont principalement concentrées autour des 6 démarches exposées ci-après.

a. *La programmation « grand public » à la Maison Eclusière de Long*

- **Réalisations 2021 :**

Suite à une étude statistique de la fréquentation de la maison éclusière, de nouveaux horaires d'ouverture ont été testés en 2021 :
- Les après-midis du lundi au jeudi
- Les journées complètes du vendredi au dimanche

La maison éclusière a su adapter ses activités et sa programmation en fonction des mesures sanitaires en vigueur. Sur les 89 sorties "nature" ou "patrimoine" programmées, 60 sorties ont été réalisées.

29 sorties ont dû être annulées (principalement pour cause météorologique). L'adaptation des horaires d'ouverture de la maison éclusière a également permis d'organiser 53 sorties supplémentaires, portant le total de sorties réalisées en 2021 à 113 sorties.

En quelques chiffres :

- 5 113 visiteurs à la maison éclusière : + 16% de fréquentation par rapport à 2020
- 55% des visiteurs sont des samariens
- 11 % des visiteurs sont des étrangers (UE)
- 1 488 participants aux sorties et animations (1096 adultes et 392 enfants)
- 363 locations (vélos, kayaks, paddles) : -20 % de locations par rapport à 2020
- 6 700 € de recettes

- **Perspectives 2022 :**

Un dialogue doit être établi avec les partenaires de la maison éclusière (Département, office de tourisme Terres et Merveilles) afin d'optimiser les missions de chacun. L'objectif étant de limiter l'implication des agents du PNR dans l'accueil touristique de la maison éclusière afin qu'ils se concentrent sur des actions de médiation et de valorisation sur l'écopôle des marais mais aussi sur l'ensemble du territoire du Parc.

Un projet de nouvelle scénographie est à engager pour mettre en valeur le projet du PNR et faire de la maison éclusière une véritable porte d'entrée du Parc.

Coûts prévisionnels

Financement fonctionnement PNR

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Scénographie Mel	15 000 €	/	/	15 000 €
Animation Mel hors RH (Apéros du Pat)	5 000 €	/	/	5 000 €
Total	20 000 €			20 000 €

b. *Une programmation ciblée « habitants » lors des grands événements nationaux*

- **Réalisations 2021 :**

De nombreuses animations prévues à l'occasion des grands événements nationaux ont été annulées à cause de la situation sanitaire. Seule la nuit de la chauve-souris, organisée au centre culturel départemental de l'abbaye de Saint-Riquier, a pu être maintenue (août 2021). Cette animation pluridisciplinaire entre les équipes du Parc et celle du centre culturel départemental a rassemblé 78 personnes (jauge maximale).

- **Perspectives 2022 :**

Les animations gratuites organisées à l'occasion des événements nationaux seront reconduites en 2022 : nuit de la chauve-souris, fête de la nature, fête des mares, nuit de la chouette.

c. *Promouvoir le dispositif d'« Aires Terrestres Educatives »*

Dans le prolongement des actions de valorisation du patrimoine naturel initiées avec le PNR sur la Commune d'Erondelle (création de mare, valorisation écologique de l'étang de pêche), la municipalité souhaitait développer des actions de sensibilisation à l'environnement auprès des élèves de l'école élémentaire.

- **Réalisations 2021 :**

Profitant du lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Office Français de la Biodiversité concernant le dispositif d'« Aire Terrestre Educative (ATE) », le PNR a contacté la directrice de l'Ecole d'Erondelle.

Un premier dossier de demande de financement pour une Aire Terrestre Educative (ATE) a été déposé le 17 septembre. Il contenait une présentation du projet éducatif, un calendrier prévisionnel, les partenaires mobilisables (Mairie, association de protection de la nature, responsable de la pêche, de la chasse), un argumentaire sur les intérêts du projet pour l'école et le territoire et ses perspectives, et un budget prévisionnel. Le dossier n'a malheureusement pas été retenu.

- **Perspectives 2022 :**

Une meilleure connaissance des critères d'éligibilité des dossiers sera recherchée afin de poursuivre la promotion de ce dispositif auprès des écoles du territoire.

d. *Accompagner le lycée Boucher de Pertes dans la prise en compte des enjeux biodiversité*

En 2022, le PNR organisera une sortie étudiante avec des élèves de seconde du Lycée Boucher de Perthes d'Abbeville. Il s'agira de leur faire visiter le Parc de la Bouvaque afin de leur expliquer comment on définit des enjeux de biodiversité et les actions qu'on peut entreprendre sur un parc urbain comme celui de la Bouvaque.

La démarche utilisée dans la Bouvaque sera ensuite transposée dans l'enceinte du Lycée, afin de monter un plan d'action.

e. *Poursuivre l'opération « crapauduc » sur les sites identifiés de l'Abbevillois*

Les amphibiens passent l'hiver dans des zones boisées et migrent, lorsque le temps redevient clément, vers les lieux de reproduction et de ponte : les mares. Il leur arrive de traverser alors des routes et de s'y faire écraser. C'est pourquoi le PNR a mis en place des barrages à amphibiens temporaires qui les retiennent en bordure de route, les guident vers des seaux, ce qui permet aux agents du PNR de leur faire traverser la route sans se faire écraser, grâce à des relevés quotidiens.

- **Réalisations 2021 :**

Deux filets de 200 m environ ont été disposés près d'Abbeville en des lieux où une forte mortalité d'amphibiens avait été observée.

1 254 amphibiens ont ainsi été sauvés en 2021, majoritairement des Crapauds communs, mais aussi 198 tritons (ponctués, alpestres et palmés), ainsi que quelques Grenouilles rousses et vertes.

Le site aurait dû servir, de plus, à une sortie scolaire de l'école primaire de Drucat. Une alerte "tempête" de Météo France a transformé cette sortie en animation en classe.

- **Perspectives 2022 :**

Dans le cadre du projet participatif du Département de la Somme, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France accompagne des étudiants dans la découverte des sites naturels qu'il gère. Deux de ces sites bordent des routes où le PNR a installé ses barrages à amphibiens temporaires.

Les deux barrages seront remis en place en 2022, et serviront de support à des animations des collégiens du lycée du Ponthieu, en lien avec le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France.

Coûts prévisionnels :

financement au travers du budget de fonctionnement PNR

f. *Poursuivre les actions de sensibilisation menées dans le cadre du PCAET (Ecoloustics, Climatour, ateliers Fresque du Climat).*

- **Réalisations 2021 :**

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) comporte un volet sensibilisation. Dans ce cadre, sont proposés :

- le concours Ecoloustics. En 2021, 3 classes de CM1/CM2 des écoles primaires des Horizons de Vron, des petits jardiniers des 4 saisons de Béthencourt-sur-mer et de Cayeux-sur-mer y ont participé. Les élèves ont produit des supports au choix (bande dessinée, journal, reportage audio, vidéo, site internet...) sur le thème : « les énergies dans ma commune, Hier, Aujourd'hui et Demain ». Des prix pour récompenser leur travail ont été décernés.

- Un Climatour intitulé « Quand la mer monte : le patrimoine naturel au cœur de l'adaptation du littoral » a été réalisé en partenariat avec le CERDD (Centre de Ressources sur le Développement Durable) courant octobre. En visite au cœur de la Baie de Somme, de Saint-Valery-sur-Somme à Cayeux-sur-mer, 41 participants réunis sur cette thématique ont échangé sur l'adaptation, les solutions fondées sur la nature, la culture du risque et la coopération.

- La Fresque du Climat est un outil ludique de sensibilisation qui permet en peu de temps de comprendre le fonctionnement du système climatique ainsi que les causes et conséquences de son dérèglement. Participer à cet atelier fait prendre conscience de la complexité du changement climatique, donne une vision d'ensemble de cette vaste problématique et fournit des clés de compréhension pour agir efficacement. Déjà 130 participants ont découvert la Fresque du Climat, via les ateliers réalisés aux acteurs des PCAET de la Région Hauts-de-France, à des professionnels du tourisme, au Lycée Boucher de Perthes, et à destination du grand public.

- **Perspectives 2022 :**

- Le concours écoloustics sera réédité en 2022. Trois classes du territoire ont confirmé leur inscription (les écoles primaires de Cayeux-sur-mer, Raoul Ridoux de Fort Mahon et le collège de la Baie de Somme de Saint-Valery-sur-Somme).

- D'autres visites à destination des élus sur le format "DD-tour" seront réalisées sur les thèmes de l'alimentation et de l'énergie.

- L'animation « Fresques du Climat » sera également reconduite auprès des maires, des élus de BS3V et des.

Coûts prévisionnels :

financement au travers du budget de fonctionnement PNR

V. LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DES ACTIONS DE LA VOCATION 2 DE LA CHARTE : « UN TERRITOIRE RASSEMBLE ET SOLIDAIRE QUI CONFORTE SES COMPLEMENTARITES »

Rappel des enjeux :

Au sein de cette vocation, 3 orientations ont été identifiées dans la Charte de Parc, elles-mêmes déclinées en 12 mesures.

A chaque mesure sont associées plusieurs actions concourant à la réussite globale du projet de Charte.

VOCATION 2 : *Un territoire rassemblé et solidaire qui conforte ses complémentarités*		
Orientation 2.1 : ... en planifiant l'aménagement du territoire dans une logique de rééquilibrage		
S	! 6 ans	Mesure 2.1.1 : Organiser le rééquilibrage entre la zone littorale et les terres intérieures
S	! 3 ans	Mesure 2.1.2 : Élaborer des documents d'urbanisme qui concrétisent les ambitions de développement durable et de préservation des patrimoines
T	! 6 ans	Mesure 2.1.3 : Anticiper les risques naturels sur les terres intérieures et la bande côtière
S	! 6 ans	Mesure 2.1.4 : Développer une approche durable des projets urbains
C		Mesure 2.1.5 : Assurer une activité extractive exemplaire fondée sur la concertation
Orientation 2.2 : ... en privilégiant un habitat équilibré et une mobilité responsable		
S		Mesure 2.2.1 : Permettre le maintien et le renouvellement de la population locale sur la côte
T		Mesure 2.2.2 : Inciter les nouveaux arrivants à s'installer dans les terres intérieures
C	! 6 ans	Mesure 2.2.3 : Organiser la mobilité en développant des solutions sobres en énergie
Orientation 2.3 : ... en renforçant le vivre ensemble et en s'ouvrant à d'autres territoires		
S		Mesure 2.3.1 : Permettre à chacun de contribuer au projet collectif
C		Mesure 2.3.2 : Enrichir le projet en multipliant les coopérations extraterritoriales
C		Mesure 2.3.3 : Faire des patrimoines un levier de la réussite éducative
C		Mesure 2.3.4 : Proposer une offre culturelle accessible à tous

Dans la continuité des actions 2021 entreprises par l'équipe technique du PNR, les élus du Comité syndical ont retenu 4 grandes priorités pour privilégier un aménagement équilibré du territoire valorisant la qualité et la diversité des paysages (vocations 2 et 3 de la charte) :

- ✓ **Valoriser le paysage rural des vallées et plateaux du territoire (orientation 3.1)**
- ✓ **Offrir un réseau d'itinérance qualitatif pour les habitants et les visiteurs (mesure 2.2.3)**
- ✓ **Accompagner le déploiement des énergies renouvelables et favoriser la rénovation énergétique de l'habitat (mesure 3.3.3)**
- ✓ **Poursuivre les démarches de planification territoriale (orientation 2.1)**

1. Valoriser le paysage rural des vallées et plateaux du PNR

a. *Signaler la présence du PNR depuis les principales « portes d'entrée » routières*

Avec la labellisation du territoire, une réflexion a été engagée en interne concernant le signalement de la présence d'un nouveau PNR depuis les principaux axes routiers (routes départementales et sorties d'autoroutes) par le biais d'une signalétique routière adaptée (panneaux de type E33a, E33b, H10, H20, ...).

- **Réalisations 2021 :**

Afin de ne pas démultiplier inutilement le nombre de panneaux d'information, les conditions d'implantation ont été précisées suite à un travail de terrain.

Les panneaux seront ainsi implantés prioritairement sur les entrées des axes départementaux les plus fréquentés (> 3 000 TMJA* pour les axes principaux et entre 1 500 à 3 000 TMJA pour les axes secondaires) - *TMJA : Trajet Moyen Journalier Annuel.

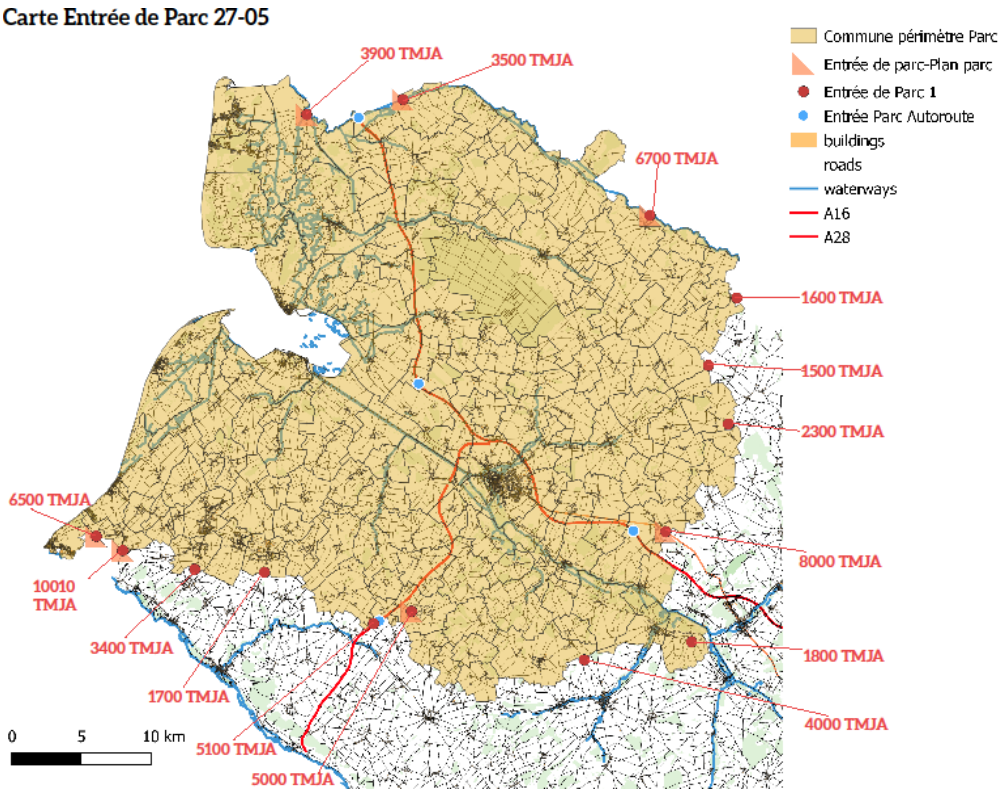

Les esquisses (projets d'implantation) ainsi que les coûts prévisionnels d'acquisition des panneaux ont fait l'objet d'une présentation aux partenaires (DDTM 80, DREAL, SMGLP, Conseil Départemental de la Somme) le 15 décembre 2021.

- **Perspectives 2022 :**

- Formaliser une première commande de panneaux E33a sur les 19 entrées routières du PNR (en partenariat avec le Conseil Départemental de la Somme).
- Les investigations terrain ont également permis d'identifier 4 communes « porte d'entrée » (Ailly-le-Haut-Clocher, Nampont, Le Boisle et Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly) à accompagner prioritairement au travers d'une mission d'étude / conception. L'objectif est d'encourager des démarches de qualité sur le traitement paysager des villages -porte d'entrée du PNR, de travailler à une gamme de mobilier adapté, et réfléchir à une harmonisation qui respecte l'identité du lieu et renforce le sentiment d'appartenance à un PNR.

Coûts prévisionnels – budget principal ou programme d'actions PNR

(Fourniture panneaux - BS3V : 100% ; Etude paysagère - Région HdF : 100%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Panneaux de signalisation PNR – E33a	10 000 €	/	/	10 000 €
Etude paysagère « village porte d'entrée » - phase 1	30 000 €			30 000 €

b. *Poursuivre la réalisation des Atlas Paysagers et Patrimoniaux Communaux*

- **Réalisations 2021 :**

- 4 nouveaux opus se sont ajoutés à la liste des 34 Atlas paysagers et patrimoniaux communaux existants. Ces derniers adoptent la nouvelle charte graphique du PNR : Agenvillers ; Ailly-le-Haut-Clocher, Brailly-Cornehotte et Coulonvillers.

- En septembre, l'élaboration de quatre nouveaux atlas a débuté sur le secteur aval de la vallée de la Maye : Arry, Regnière-Ecluse, Saint-Quentin-en-Tourmont, Le Crotoy.

- Afin d'associer la population aux travaux d'élaboration de l'atlas, un atelier à ciel ouvert «Atelier La place », a été réalisé en septembre 2021 sur la commune de Le Crotoy.

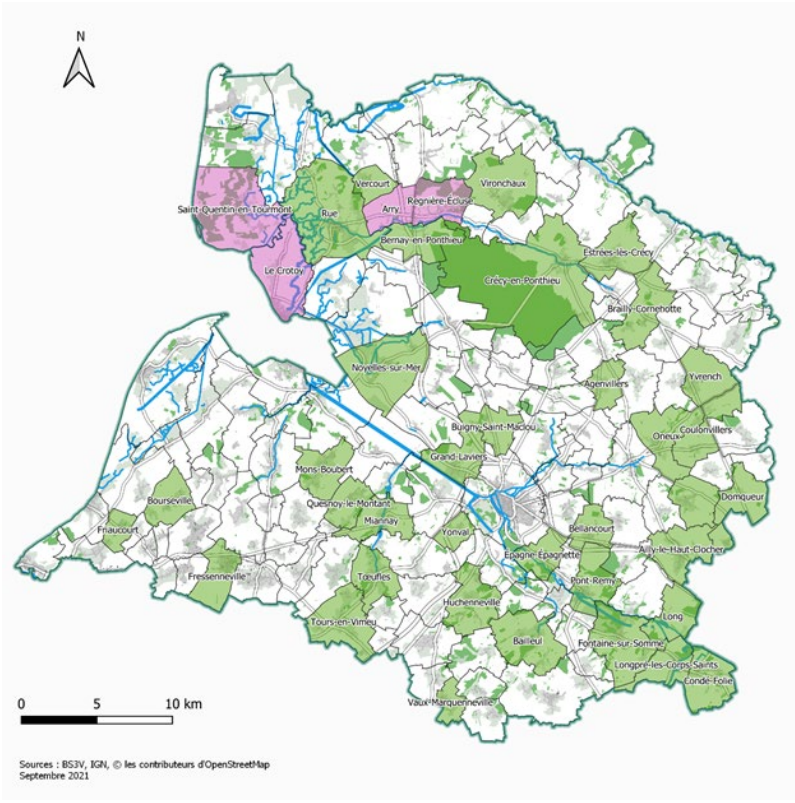

- **Perspectives 2022 :**

- Finaliser les « Atlas 2021 » sur : Arry, Le Crotoy, Regnière-Écluse, Saint-Quentin-en-Tourmont.

-Compléter le dispositif « Atlas 2022 » en vallée de la Maye (Fontaine-sur-Maye, Machy, Machiel).

Coûts prévisionnels – programme d'actions PNR

(Financement : DREAL : 30% et Région HdF : 30%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Atlas 2021	14 550 €	5 000 €	/	9 550 €
Atlas 2022	14 550 €	/	/	14 550 €

c. *Animer le « club des villages-courtils »*

Profitant de la bonne dynamique de groupe initiée à l'échelle communale, le PNR a souhaité initier en 2021 une action « ciblée », complémentaire à la démarche d'atlas paysagers et patrimoniaux, autour de la mise en valeur du « courtil », un espace public structurant et identitaire des villages de Picardie maritime.

- **Réalisations 2021 :**

- Impression et diffusion de l'Essentiel "Les villages-courtils - Volume 1 Plateau central du Ponthieu" (23 communes concernées). Ce document de 76 pages met en évidence l'histoire, mais aussi les services écologiques, économiques, agricoles et paysagers que permet ce patrimoine typique de Picardie maritime. Il propose une analyse plus poussée sur 23 communes situées au sein du plateau central du Ponthieu, dresse un diagnostic sur l'état de conservation du courtil et prodigue quelques conseils et actions à réaliser pour mieux valoriser ce patrimoine.

- Lancement officiel du Club des villages-courtils le 7 octobre à Agenvillers à travers une balade contée, une lecture paysagère et une restitution de l'Essentiel. Animé par l'équipe du Parc et ouvert aux 62 villages-courtils identifiés au Plan Parc, ce club a pour objectif d'encourager les communes à préserver et réinventer les ceintures végétales derrière lesquelles les villages sont "muchés", en mobilisant de nouveaux outils de médiation permettant d'identifier pour ces espaces de nouveaux usages adaptés aux modes de vie actuels et aux besoins futurs.

- Réunion de travail avec les 23 maires des villages-courtils étudiés, le 13 décembre 2021 à Yvrench, visant à élaborer un premier programme d'actions mutualisées à l'échelle du plateau central du Ponthieu. A cette occasion, la commune de Ligescourt a présenté son chantier participatif de restauration du

tour de haie, mené avec les habitants au printemps 2021.

18 actions ont pu être identifiées et constituent le socle d'un premier programme d'actions (cf. ci-après).

- **Perspectives 2022 :**

- Accompagner les communes (intégrant Ligescourt) du plateau central du Ponthieu dans le premier programme d'actions :

  - **Animation au travers de balades contées, de lectures paysagères, …**
  - **Sensibilisation : plaquette d'information et de communication « grand public »**
  - **Chantiers de restauration de haies, plantation de vergers, …**
  - **Création d'itinéraires de découvertes des villages-courtils du Ponthieu**

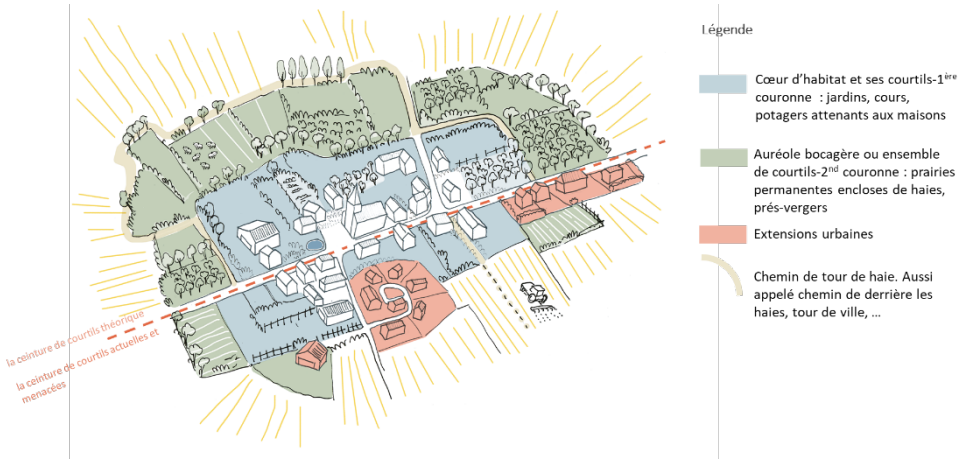

Coûts prévisionnels – programme d'actions PNR

(Financement : DREAL : 30% et Région HdF : 30%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Club courtils 2021	3 450 €	820 €	/	2 630 €
Club courtils 2022	3 450 €	/	/	3 450 €

d. *Poursuivre l'accompagnement du label « Villes et Villages Fleuris »*

- **Réalisations 2021 :**

Baie de Somme 3 Vallées a renouvelé son partenariat avec Somme Tourisme dans l'animation des jurys locaux "Villes et Villages fleuris", en organisant le jury « secteur CABS » et en participant aux jurys « secteurs CCPM et CCV ».

- **Perspectives 2022 :**

En accord avec Somme Tourisme, BS3V privilégiera à partir de 2022 l'accompagnement des communes (3 à 9 par an) souhaitant obtenir une première fleur au travers de plusieurs dispositifs : animation de plan de gestion différenciée communal, opération « planter local », formation (taille, greffe, plantation) à destination des agents communaux, mais aussi par de la sensibilisation autour des démarches écologiques (TVB, compostage, hôtel à insectes, prairies fleuries...), ou encore par la transmission de connaissances autour du label en lui-même (rencontre entre élus novices et/ou chevronnés à ce label, vulgarisation de la grille de notation, ...)…

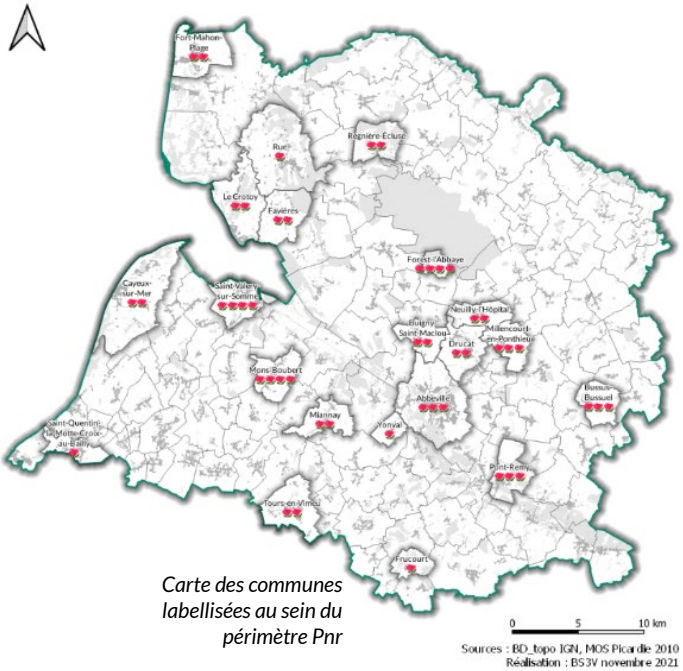

Carte des communes labellisées au sein du périmètre Pnr

Coûts prévisionnels :

financement au travers du budget de fonctionnement PNR

2. Offrir un réseau d'itinérance qualitatif pour les habitants et les visiteurs

a. *Installer le mobilier d'accueil sur le réseau points-nœuds « Somme à vélo »*

- **Réalisations 2021 :**

Le design du mobilier du réseau points-nœuds a été réalisé en interne. Ce dernier permet de valoriser les savoir-faire locaux (industrie métallurgique) et l'innovation technique (utilisation du matériau Wasterial pour les socles : matériau issu du recyclage des coquilles de moules, développé dans le cadre de l'opération tri coquilles de 2016).

Les prototypes ont été réalisés durant l'été 2021 pour permettre de valider la conception des « totems PNR ». Durant le dernier semestre 2021, les demandes de financement ont été finalisées et une première commande de fabrication a été engagée.

- **Perspectives 2022 :**

  - Réception de 34 mobiliers « Totem PNR », rédaction des contenus et dépôt des demandes d'autorisation préalable à leur pose (priorité sur les secteurs de la vallée de la Somme et du massif forestier de Crécy).

Coûts prévisionnels – opération d'investissement PNR

(Financement : ADEME : 47% ; CD80 : 19% ; BS3V : 34%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Mobilier « totem PNR » (INV)	74 600 €	16 579 €	47 177 €	10 842 €

b. *Mailler des communes « porte d'entrée du réseau points-nœuds » en supports-vélos*

- **Réalisations 2021 :**

Dans le cadre de l'appel à projets « AVELO » lancé par l'ADEME, BS3V a formalisé un programme d'achat de supports vélos pour l'ensemble du territoire de PNR. Deux choix de mobiliers ont été proposés aux 38 communes « porte d'entrée » du réseau point nœud « Somme à vélo ». 11 communes et un EPCI ont ainsi pu commander 60 supports en acier et 69 supports en bois.

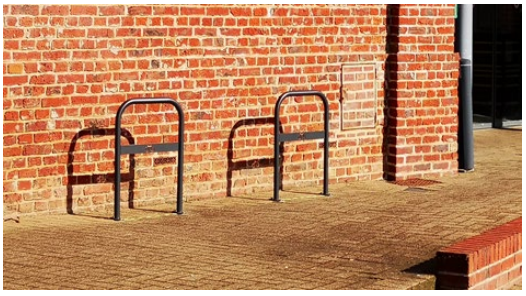

- **Perspectives 2022 :**

  - Réception des commandes et solde de l'opération.

Coûts prévisionnels – opération d'investissement PNR

(Financement : ADEME : 50% ; commune/EPCI : 30% ; BS3V : 20%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Arceaux vélo AMI - AVELO	37 600 €	10 560 €	16 179 €	10 860 €

c. *Mettre en œuvre les plans de mobilité Jeunes (PMJ) et Entreprises-Administrations (PMEA)*

La crise sanitaire a impacté les différentes animations qui étaient régulièrement mises en place lors d'événements nationaux ou européens comme « *la Semaine Européenne de la Mobilité* », la « *Journée du Vélo* » ou la « *Semaine Européenne du Développement Durable* ». Compte-tenu de leur reconduction annuelle, ces animations généraient, auprès des établissements engagés dans un Plan de Mobilité, une bonne participation des salariés et des élèves.

- **Réalisations PMJ 2021 :**

En 2021, seul le plan de Mobilité « Jeunes » du collège Saint-Pierre d'Abbeville a été activé (programme d'activités respectant les mesures COVID19).

Des opérations en faveur de la pratique du vélo ont été réalisées en direction des classes de 5ème : 112 élèves ont participé à 2 séances « ***Savoir rouler à vélo*** », encadrées par le formateur DJEPS VTT et leurs professeurs d'EPS.

En fin d'année scolaire, 54 élèves de 5ème ont bénéficié d'une journée « sortie Vélo/Découverte patrimoine » Abbeville/Saint-Valery-sur-Somme (16 km) via la véloroute Vallée de Somme. Ils ont :

- visité les jardins de la Baie de Somme,
- réalisé un road-book pédestre « *à la recherche des maisons à pan de bois* » avec leur professeure d'histoire,
- pique-niqué face à la Baie de Somme,
- emprunté, pour le retour de Saint-Valery-sur-Somme à Noyelles sur mer le petit train touristique à vapeur du Chemin de fer de la Baie de Somme en chargeant leur vélo dans un wagon prévu à cet effet.

- **Perspectives PMJ 2022 :**

Sur Abbeville, le Plan de Mobilité Jeunes du collège Saint-Pierre (élèves classes de 5ème) sera reconduit et le projet de création d'un « **club VVT** » assorti d'un atelier « réparation vélo » (acquérir une autonomie dans la réparation du Vélo) verra le jour en 2022.

En partenariat avec la Communauté de Communes du Vimeu (service mobilité), un Plan de Mobilité Jeunes sur la commune de Friville-Escarbotin sera initié. Il visera à améliorer l'accessibilité aux établissements scolaires et à favoriser la mobilité active entre les communes proches de Friville-Escarbotin.

Coûts prévisionnels – financement sur appel à projet ADEME

(Financement : ADEME : 50% ; commune/EPCI : 30% ; BS3V : 20%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Animation vélo AMI - AVELO	4 030 €	1 309 €	/	2 720 €

- **Réalisations PMEA 2021 :**

La crainte de la propagation du virus a nui fortement au recours au covoiturage et aux transports collectifs. Seuls les modes actifs ont été valorisés.

Aussi, a été mis en place, dans le cadre du plan de mobilité entreprises/administrations et durant la semaine européenne de la Mobilité, une opération intitulée « ***Faites du vélo !*** » sur le parking de l'entreprise Lactinov, en limitant l'accès uniquement aux salariés des 2 entreprises voisines que sont « Verescence » et « Schlumberger ».

23 salariés ont participé. Trois ateliers ont été proposés :
- Atelier « marquage bicycode » pour lutter contre le vol de bicyclettes
- Atelier « et si je me remettais au vélo ? »
- Atelier « essai VAE sur un parcours sécurisé ».

Une opération « ***Bourse aux mobilités actives*** » plusieurs fois reportée a pu se tenir lors de la semaine européenne de la Mobilité en cœur de ville d'Abbeville. Seuls, 7 salariés ont participé.

- **Perspectives PMEA 2022 :**

Les perspectives sont fortement conditionnées par l'évolution de la crise sanitaire. Il est néanmoins envisagé, en partenariat avec la CCV, le développement d'un plan de mobilité Entreprises sur le périmètre de la ZAVI (zone d'activités du Vimeu Industriel).

Coûts prévisionnels :

financement au travers du budget de fonctionnement PNR

d. *Déployer des évènementiels promouvant les mobilités actives*

- **Réalisations 2021 :**

Baie de Somme 3 Vallées a organisé, conjointement avec le pôle événementiel de la ville d'Abbeville, une animation en faveur de la pratique du vélo dans le cadre de l'évènement "Remise en selle !" qui s'est tenue le 18 septembre 2021 (lors de la semaine européenne de la Mobilité), au centre d'Abbeville sur la Place Max Lejeune. L'occasion pour l'équipe de BS3V de rendre visible le Parc auprès des habitants, d'informer sur le réseau cyclable du territoire de Picardie maritime (et plus généralement du département), de proposer un atelier de "marquage bicycode" pour lutter contre le vol de bicyclettes ainsi que la "bourse aux mobilités actives" précédemment évoquée.

Une logique similaire a conduit BS3V à tenir un nouvel atelier de "marquage bicycode" à l'occasion du marché de Noël de Friville-Escarbotin le 11 décembre 2021. Cette opération a été déployée en partenariat avec la Communauté de communes du Vimeu.

- **Perspectives 2022 :**

Les perspectives en termes d'animations promouvant les mobilités actives auprès du grand public sont fortement conditionnées à l'évolution de la crise sanitaire. Néanmoins, la participation de BS3V à des événements nationaux ou européens tels « *la Semaine Européenne de la Mobilité* » ou la « *Journée du Vélo* » est prévue.

Coûts prévisionnels :

financement au travers du budget de fonctionnement PNR

e. *Accompagner la Communauté de communes du Vimeu dans son projet de création d'un sentier de découverte de la vallée de la Trie*

Une étude de conception – maitrise d'œuvre concernant la création d'un sentier de découverte de la vallée de la Trie a été engagée sous maîtrise d'ouvrage de la CCV. L'équipe du PNR a accompagné cette dernière pour une meilleure intégration paysagère et environnementale du projet.

- **Réalisations 2021 :**

Un ensemble de préconisations paysagères et écologiques ont été proposés sur 8 secteurs : zone de stationnement, aménagement de lieux de passage et d'espaces publics, structuration des usages sur chemins et routes, restauration de zones humides, …

BS3V a également assisté la CCV dans le cadre du Contrat de Rayonnement Touristique du territoire. Le dossier de financement déposé comprend deux actions : découvrir les richesses naturelles & les activités nature (signalétique, mobilier, communication, ...) ainsi que le transport & la déambulation douce (acquisition foncières, paysagement, études, ...). Une réponse à ce dossier est attendu au premier trimestre 2022.

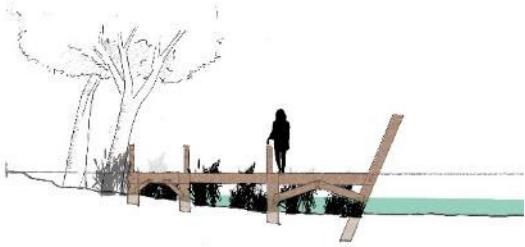

- **Perspectives 2022 :**

- Poursuivre l'accompagnement technique du projet, notamment dans la phase de consultation des entreprises concernant l'installation du mobilier d'accueil et d'information le long du sentier de découverte. La CCV privilégie le déploiement du mobilier PNR « Totem ».

f. *Réaliser un premier schéma directeur sur la stratégie d'aménagement et de valorisation touristique de la vallée de la Maye, de l'estuaire à la forêt de Crécy*

- **Réalisations 2021 :**

En étroite collaboration avec l'ONF, le PNR a proposé au « comité forêt » du 14 juin 2020 un premier cadre stratégique pour mieux valoriser la destination « forêt » en s'appuyant sur son lien naturel avec la vallée de la Maye. Ce premier schéma directeur donne à voir les dynamiques à accompagner en matière de structuration de l'offre de services touristiques : accrobranche, haras du Val de Maye, ferme des moines, domaine de Regnière-Écluse, … En matière de mobilité douce, le développement de l'itinérance cyclable (réseau points-nœuds Somme à vélo) doit être renforcé par une liaison structurante depuis le littoral vers la forêt.
Cette nouvelle liaison douce structurante permettra de faire découvrir toutes les richesses de la vallée de la Maye et de reconnecter les villages de l'arrière-pays avec ceux du littoral.

Il s'agira de s'appuyer sur les infrastructures existantes (EV4, sentier du littoral, Centre équestre Henson) au niveau de la commune de Saint-Quentin-en-Tourmont pour assurer une desserte qualitative vers Rue, Regnière-Ecluse et Crécy-en-Ponthieu.

- **Perspectives 2022 :**

La faisabilité d'une nouvelle liaison partagée « cyclable, pédestre et équestre » de l'estuaire de la Maye à la forêt de Crécy sera étudiée. Pour ce faire, une étude de pré-faisabilité (AMO) sera engagée afin de définir le programme qui permettra d'encadrer la mission de maîtrise d'œuvre – conception à venir et de réaliser l'ensemble des procédures réglementaires et foncières nécessaires.

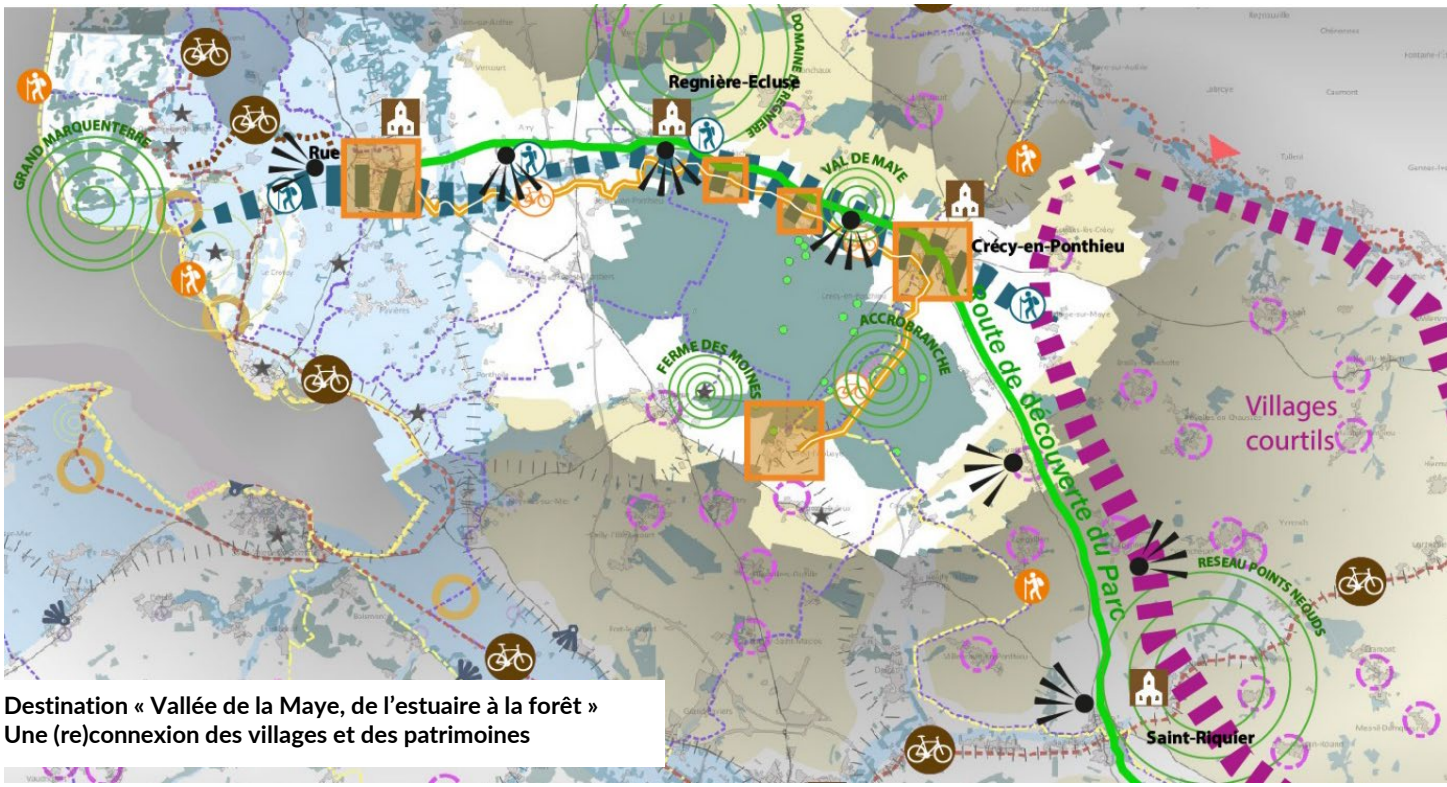

Destination « Vallée de la Maye, de l'estuaire à la forêt »
Une (re)connexion des villages et des patrimoines

L'intérêt général du projet devra être motivé ainsi que le choix du tracé définitif, sur la base de plusieurs scénarii et d'une concertation locale élargie.

Les principes d'aménagements projetés devront favoriser des aménagements de qualité (voies et mobilier urbain), qui :

- garantissent à la fois l'accessibilité pour tous (répondant aux besoins des habitants et des visiteurs) et une parfaite intégration paysagère ;
- évitent la dispersion des visiteurs dans les milieux naturels traversés (maîtrise de la fréquentation) ;
- limitent les ruptures de continuité de la Trame Verte et Bleue ;
- favorisent l'interconnexion des pôles d'attractivité, des hauts lieux touristiques, et les liaisons avec les pôles multimodaux identifiés au Plan Parc (gares, haltes fluviales…).

Coûts prévisionnels – financement sur programme d'actions PNR

(Financement : Région HdF : 100%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Etude de pré-faisabilité - liaison « vallée de la Maye ».	15 000 €	/	/	15 000 €
Suivi - Chargé(e) de projet «mobilités douces»	35 000 €	/	/	35 000 €

3. Accompagner le déploiement des énergies renouvelables et favoriser la rénovation énergétique de l'habitat

a. *Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour une meilleure intégration des EnR*

A ce jour, la quasi-totalité de la production d'EnR sur le territoire du PNR provient des installations éoliennes. L'ambition affirmée du PCAET est de tendre à horizon 2050 vers un territoire à énergie positive, en diversifiant le mix de production d'EnR sur quelques filières porteuses pour la production de chaleur (géothermie, solaire thermique), d'électricité (photovoltaïque) et la cogénération chaleur/électricité (méthanisation).

- **Réalisations 2021 :**

- Une rencontre « d'échanges techniques » sur les EnR dans le monde agricole a réuni en juin plus de vingt agriculteurs avec l'intervention de Territoire d'Energie (ex-FDE80) sur les projets d'énergies thermiques (solaire thermique, géothermie et biomasse) ; de la SEM Somme Energie sur l'accompagnement des projets de méthanisation et de solaire photovoltaïque ; de la Chambre d'Agriculture et CER France pour une présentation technique, financière, réglementaire autour des projets de production d'EnR ; de GRDF sur la méthanisation ; et le témoignage d'un exploitant agricole.

- Des « diagnostics / préconisations paysagères » ont été réalisés par l'équipe du PNR pour conseiller deux porteurs de projets de méthanisation sur les communes de Saint-Riquier et Nampont, ainsi qu'un porteur de projet de panneaux photovoltaïques au sol.

- **Perspectives 2022 :**

- Un outil d'accompagnement et de financement pour les professionnels et les collectivités sur les énergies thermiques (géothermie, solaire thermique et biomasse) sera mis en place sur le territoire de Picardie maritime par Territoire d'Energie.

- Au regard de la multiplication des projets d'implantation d'EnR sur le territoire (méthanisation, éolien en création ou repowering, photovoltaïque au sol, …) et des difficultés rencontrées par l'équipe du PNR dans l'accompagnement « au fil de l'eau » des dossiers présentés pour avis (problèmes d'intégration liés au choix du site de projet, inquiétudes des habitants sur l'ampleur du développement des ENR, …), BS3V lancera en 2022 une étude stratégique pour une meilleure prise en compte des enjeux paysagers, environnementaux et de planification dans le développement des EnR.

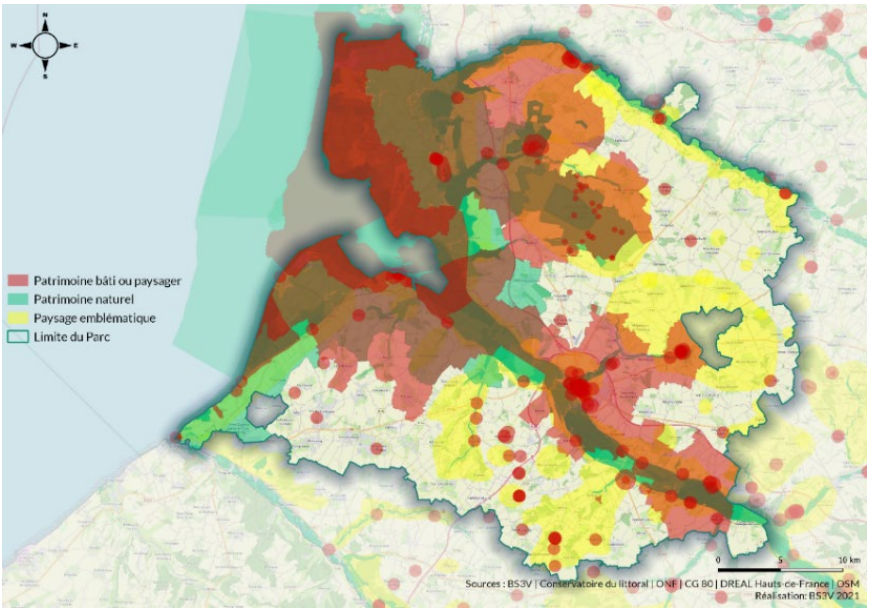

La mission comprendra également une option « d'accompagnement de porteurs de projets » dans les phases d'étude de faisabilité : recommandations sur le paysage, l'architecture et l'aspect environnemental du projet pour répondre aux enjeux liés à la Charte du PNR.

Coûts prévisionnels – financement sur programme d'actions PNR

(Financement : Région HdF : 100%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Etude déploiement EnR	50 000 €	/	/	15 000 €

b. *Structurer le guichet unique de l'habitat et promouvoir les matériaux biosourcés*

Sur le territoire 20 000 logements sont des passoires énergétiques (étiquettes E, F, G), soit 44% du parc résidentiel principal. Il est aujourd'hui peu aisé pour un habitant de se lancer dans un projet de rénovation énergétique et la facture énergétique tend à augmenter.

- **Réalisations 2021 :**

Dans le but d'offrir un accompagnement simple, gratuit et personnalisé aux projets de rénovation des ménages de Picardie maritime et de contribuer aux objectifs de 900 logements rénovés par an du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), BS3V a travaillé en 2021 à la structuration du guichet unique de l'habitat (GUH) avec le réseau local des acteurs du logement et de l'habitat : agence départementale d'information sur le logement de la Somme, associations Soliha Somme et Aprémis, établissements publics de coopération intercommunale.

En 2021, l'équipe du PNR s'est également acculturée sur la thématique des matériaux biosourcés. La prise de contact avec les différents partenaires locaux (CALIRA, L.A Linière, CD2E Hauts-de-France, CODEM Hauts-de-France, PNR Caps et Marais d'Opale, ENRx) a contribué à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions sur ce sujet.

- **Perspectives 2022 :**

L'année 2022 débutera avec le lancement officiel du guichet unique de l'habitat. Des permanences téléphoniques, physiques délocalisées sur le territoire, des présentations du dispositif et des animations seront réalisées. Des ambassadeurs, messagers du GUH, seront mobilisés sur le territoire avec l'appui d'une communication ambitieuse. Les enjeux qualitatifs du PNR (équilibre du territoire, intégration paysagère et valorisation des filières locales) seront également pris en compte et promus dans les projets de rénovation des ménages volontaires.

Les matériaux biosourcés seront, en première intention, promus auprès des particuliers via le GUH. Un lien avec les bailleurs sociaux est également envisagé pour promouvoir leur utilisation dans la construction de logements sociaux exemplaires. L'objectif étant de favoriser la demande en matériaux biosourcés et de structurer parallèlement la filière artisan en lien avec la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Somme.

Une veille sera par ailleurs conduite autour des démarches qu'accompagnent le CD2E et le CODEM Hauts-de-France afin de structurer la filière en termes d'offre en matériaux biosourcés. L'évolution de la règlementation professionnelle espérée pour 2022 autour du Bâtilin©, nouveau produit à base d'anas de lin déployé par la coopérative agricole L.A Linière, est susceptible d'ouvrir de nouvelles perspectives dans le secteur de la construction sur lesquelles le Parc envisage d'identifier des chantiers expérimentaux.

Coûts prévisionnels – financement sur appel à projets (mission PCAET)

(Financement : REGION – ADEME – EPCI – FDE80)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
GUH - volet communication	34 000 €	/	/	34 000 €
GUH - animation (presta)	108 000 €	/	/	108 000 €

4. Poursuivre les démarches de planification territoriale

En lien direct avec la mise en œuvre de la charte de PNR, les équipes mutualisées de BS3V assurent également l'élaboration du SCoT et du PCAET pour le compte et en partenariat des Communautés de Communes du Vimeu, du Ponthieu Marquenterre et de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme.

Un bilan complet des réalisations 2021 et des perspectives 2022 est proposé dans le volet « missions SCOT/PCAET » de BS3V.

a. Poursuivre la formulation d'avis au titre de la compétence SCoT/PCAET et/ou PNR

- **Réalisations 2021 :**

De par ses missions, BS3V est régulièrement sollicité pour émettre des avis sur les plans, programmes et projets qui émergent en Picardie maritime. Une distinction est opérée entre les avis :

- techniques : saisines de la mission régionale d'autorité environnementale, recommandations sur projets en phase amont ;
- politiques : saisines préfectorales pour ouverture à l'urbanisation, projets soumis à étude d'impact ou sur lesquels Baie de Somme 3 Vallées doit rappeler principes et préconisations de documents cadres.

Pour rappel, la commission « avis d'urbanisme » assiste le bureau syndical, et donc le comité syndical, dans l'émission des avis politiques sur les documents d'urbanisme et opérations d'aménagement devant être compatibles avec le SCoT, le PCAET et/ou la Charte de PNR. Les avis techniques sont formulés pour leur part par l'équipe BS3V.

Date saisine	Diffusion interne	Echéance retour Avis	Tech réf	Saisine par	Fondements	Objet	Avis		Formulé au titre		Observations	Transmission Avis	Archivage
	BS3V						Pol	Tech	PNR	SCoT			
12/01/2021	**26/01/2021**	**26/03/2021**	**FB**	**Conseil départemental**		**Projet de schéma départemental des aires de covoiturage**		**X**	**X**	**X**	**Envisager 1 courriel avec observations et propositions en annexe**	**Après analyse du projet, pas d'observations BS3V à formuler au CD80**	
12/01/2021	26/01/2021	26/03/2021	FB	Conseil départemental		Projet de schéma départemental cyclable		X	X	X	Envisager 1 courriel avec observations et propositions en annexe	Courriel début avril listant des observations marginales sur le projet de schéma	
08/03/2021			**FB**	**DREAL Hauts-de-France**	**Art. D.181-17-1 Code environnement**	**Dossier de demande d'autorisation environnementale Projet éolien Boralex - Vron**	**X**		**X**	**(X) PCAET**	**Délais de la phase d'examen suspendus en mars 2021, puis en décembre 2021**		
18/02/2021	22/02/2021	01/07/2021	FB	Agence de l'eau Artois Picardie	Art. L.131-1 Code urbanisme	Projet de SDAGE (+ programme de mesures) du bassin Artois-Picardie	X		X	X	Consultation étant concomitante avec celle du projet de PRGI du bassin Artois-Picardie, lier les 2 avis	Relai le 30/07/21 d'une copie de l'avis technique adressé au Préfet coordonnateur	oui
25/02/2021	**25/02/2021**	**25/06/2021**	**FB**	**Préfet Région Ile-de-France**	**Art. L.566-11 et L.566-12 Code environnement**	**Projet de PGRI du bassin Seine-Normandie 2022-2027**		**X**	**X**	**X**	**Consultation étant concomitante avec celle du projet de SDAGE, lier les 2 avis**	**Pas d'avis formulé car projet de PGRI ne concerne qu'une petite portion du territoire**	
01/03/2021	02/03/2021	01/07/2021	FB	Agence de l'eau Seine Normandie	Art. L.131-1 Code urbanisme	Projet de SDAGE (+ programme de mesures) du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands		X	X	X	Consultation étant concomitante avec celle du projet de PRGI du bassin Seine-Normandie, lier les 2 avis	Pas d'avis formulé car projet de PGRI ne concerne qu'une petite portion du territoire	
01/05/2021	**03/05/2021**	**01/09/2021**	**FB**	**Préfet coordonateur du Bassin Artois-Picardie**	**Art. L.566-11 et L.566-12 Code environnement**	**Projet de PGRI et de SDAGE du bassin Artois-Picardie 2022-2027**	**X**		**X**	**X**	**Consultation étant concomitante avec celle du projet de SDAGE, lier les 2 avis**	**Le 30/07/21, courrier au Préfet coordonnateur relayant un avis technique favorable + une note de synthèse**	**oui**
13/07/2021	29/07/2021	13/08/2021	XL/FB	Mission régionale d'Autorité environnementale		Etude d'impact liée à la demande d'autorisation environnementale pour un projet de parc éolien à Yzengremer, Ménesliès et Bouvaincourt-sur-Bresle		X	X	X		Le 13/08/21, relai d'un avis technique extrêmement réservé à la MRAE (via mél)	oui
05/08/2021	**06/08/2021**	**20/08/2021**	**SD/XL**	**Mission régionale d'Autorité environnementale**		**Etude cas par cas d'un projet de boisement de terres agricoles à Noyelles-sur-Mer**		**X**	**X**	**X**	**Analyses techniques XL et FB courant août + relai à SD**		
26/08/2021	26/08/2021	09/09/2021	XL/FB	Mission régionale d'Autorité environnementale		Examen cas par cas d'un projet de boisement de terres agricoles à Huppy		X	X	X		Le 10/09/2021, relai d'un avis technique favorable (via mél)	oui

- **Perspectives 2022 :**

Les travaux autour des avis seront poursuivis en 2022. Un échange avec les services de l'Etat est programmé courant janvier afin d'en rationnaliser l'organisation.

VI. LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DES ACTIONS DE LA VOCATION 3 DE LA CHARTE : « UN TERRITOIRE QUI SE MET EN SCENE POUR PROMOUVOIR SES SAVOIR-FAIRE ET SON IDENTITE »

Rappel des enjeux :

Au sein de cette vocation, 3 orientations ont été identifiées dans la Charte de Parc, elles-mêmes déclinées en 11 mesures.

A chaque mesure sont associées plusieurs actions concourant à la réussite globale du projet de Charte.

Vocation 3 : *Un territoire qui se met en scène pour promouvoir ses savoir-faire et son identité*		
Orientation 3.1 : ... en préservant et en valorisant la qualité et la diversité des paysages		
S	3 ans	Mesure 3.1.1 : Protéger les paysages emblématiques et les motifs paysagers identitaires
T	3 ans	Mesure 3.1.2 : Poursuivre le renouvellement urbain et l'amélioration du paysage dans les secteurs dégradés
T	6 ans	Mesure 3.1.3 : Préserver les courtils des villages de plateaux
E	6 ans	Mesure 3.1.4 : Mettre en valeur le patrimoine bâti
Orientation 3.2 : ... en affirmant l'identité du territoire		
S	6 ans	Mesure 3.2.1 : Préserver et valoriser le patrimoine immatériel
T		Mesure 3.2.2 : Accompagner l'aménagement des hauts lieux touristiques dans le respect de leur identité
Orientation 3.3 : ... en favorisant des activités économiques qui servent le développement durable du territoire		
S	6 ans	Mesure 3.3.1 : Consolider une destination touristique responsable et accessible à tous
S	6 ans	Mesure 3.3.2 : Maîtriser les dépenses d'énergie et développer l'économie circulaire
C		Mesure 3.3.3 : Encourager les énergies renouvelables porteuses de développement local et maîtriser leur impact
C	6 ans	Mesure 3.3.4 : Favoriser la mise en marché des produits locaux responsables, de la terre et de la mer
C	6 ans	Mesure 3.3.5 : Promouvoir l'innovation sociale sur le territoire du Parc Naturel Régional

Dans la continuité des actions 2021 entreprises par l'équipe technique du PNR, les élus du Comité syndical ont retenu 4 grandes priorités pour privilégier un aménagement équilibré et solidaire du territoire et ainsi répondre aux objectifs à 3 ans (vocations 2 et 3 de la charte)

- ✓ **Poursuivre et pérenniser les actions du contrat de rayonnement touristique 2019-2021 (mesures 3.2.2 et 3.3.1)**
- ✓ **Proposer une offre culturelle accessible à tous (mesure 2.3.4)**
- ✓ **Préparer et valoriser les patrimoines bâtis et architecturaux (mesures 3.1.4 et 2.3.3)**
- ✓ **Valoriser le patrimoine immatériel du territoire de Parc (mesure 3.2.1)**

1. Poursuivre et pérenniser les actions du contrat de rayonnement touristique

a. *Piloter le Contrat de Rayonnement Touristique régional*

- **Réalisations 2021 :**

Le contrat de rayonnement touristique (CRTO) piloté par BS3V repose sur deux objectifs :

- **L'accompagnement d'acteurs touristiques privés dans leurs projets.** Dans ce cadre, BS3V a accompagné techniquement particulièrement 4 projets (espace muséographique et boutique ainsi que l'aménagement paysager de la conserverie Saint-Christophe, Happy Park accrobranche en forêt de Crécy, le Spa bien-être de la résidence de plein air Clos Cacheleux et les logements insolites O'Cabanes à Grand-Laviers).
- **L'accompagnement des politiques touristiques locales dans leurs actions.** 4 projets ont obtenu les financements régionaux dans le cadre du CRTO. Le carnet de sorties 2021 et le financement des actions de Baie de Somme Attractivité (brochures, reportages photo et spots TV) ont bien été réalisés. Ces opérations seront reconduites en 2022. Deux autres actions n'ont pas pu être réalisées car elles étaient conditionnées par le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission tourisme : la mise en place d'un observatoire touristique et la valorisation des guides Qualinat au travers de la marque "Valeurs Parc".
- <u>Focus sur le carnet de sorties :</u>

Pour la deuxième année consécutive, un carnet de sorties regroupant l'ensemble des sorties (nature, patrimoine, expo...) proposées à l'échelle du PNR a été édité. Ce carnet regroupe plus de 1000 idées de sorties tout au long de l'année, à destination des habitants et des visiteurs. Il a été édité à 20 000 exemplaires (diffusés notamment au sein des OT du territoire) et proposé en version numérique.

- **Perspectives 2022 :**

Le CRTO s'achevant fin 2022, l'année 2022 sera consacrée à la rédaction du bilan et à l'écriture du prochain contrat avec les partenaires. Le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission tourisme est en cours.

Coûts prévisionnels – CRTO

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Baie de somme attractivité (CRTO2022)	123 000 €	/	/	123 000 €
Carnets sorties (CRTO 2022)	24 000 €	/	/	24 000 €
Accompagnement guides nature (CRTO)	48 750 €	/	/	48 750 €
Observatoire du tourisme local (CRTO fin 2022)	48 000 €	/	/	24 000 €
TOTAL	243 750 €	/	/	219 750 €

b. *Accompagner le Festival de l'Oiseau et de la Nature*

- **Perspectives 2022 :**

Dans le cadre du renouvellement de la convention de partenariat avec le festival, l'année 2022 verra 4 nouvelles sorties « PNR » sur les secteurs du Massif forestier de Crécy en Ponthieu, des Courtils du Ponthieu, de la Vallée de la Trie et des marais arrière-littoraux autours de Ponthoile.

Coûts prévisionnels – financement sur fonctionnement PNR

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Subvention Festival de l'oiseau 2022	15 000 €	/	/	15 000 €

2. Proposer une offre culturelle accessible à tous

a. *Assurer la programmation technique et budgétaire annuelle des grands rendez-vous du Parc*

- **Réalisations 2021 :**

Afin de participer à l'attractivité du territoire et à la valorisation de ses patrimoines, le Parc met en place plusieurs rendez-vous et temps forts annuels. Ceux-ci sont majoritairement à destination des habitants et visent à proposer une offre culturelle accessible à tous par une politique tarifaire abordable et une implantation des évènements dans les communes dépourvues d'infrastructures ou d'ingénierie spécifique.

En 2021, l'ensemble des rendez-vous a été maintenu malgré la crise sanitaire.

Cycle de projection *Cinéarchives* (du 3 au 8 juillet) :

Initialement prévues en juin, les 3 projections de films d'archives du territoire ont été reprogrammées début juillet lorsque les conditions sanitaires nous ont permis de pouvoir de nouveau réaliser des évènements publics.

3 projections se sont ainsi organisées sur la première semaine de juillet :

- Le 3 juillet à Saint-Valery-sur-Somme sur le patrimoine ferroviaire à l'occasion de la Fête de la Vapeur.
- Le 6 juillet au Parc du Marquenterre sur la transformation du territoire et la culture de la jacinthe. Monsieur Paul Jeanson était exceptionnellement présent afin d'échanger avec le public à l'issu de la projection.
- Le 8 juillet à Cahon Gouy sur la thématique de l'eau en vallée de Somme.

Ainsi une projection était proposée dans chaque EPCI avec, pour la première fois, une projection sur le territoire de la CCPM.

Malheureusement, la météo peu clémente et la fréquentation touristique en baisse ne nous ont pas permis d'atteindre nos objectifs de fréquentation, et ce, malgré l'inscription de la projection à Saint-Valery dans le programme de la Fête de la Vapeur. Au total, c'est une centaine de personnes qui ont assisté aux projections. On notera que la projection ayant rassemblé le plus de monde est celle de Cahon-Gouy avec un public essentiellement composé de locaux.

C'est tout un art (du 18 au 26 septembre) :

Après l'annulation du parcours artistique l'année dernière en raison du covid, C'est tout un art est revenu pour sa 12ème édition. Le temps de deux week-ends et prenant place pendant les Journées Européennes du Patrimoine, l'évènement a attiré plus de 900 visiteurs.

Cette année, le parcours a été recentré sur la vallée de Somme pour permettre aux visiteurs de réaliser le parcours en mobilités douces. Sept lieux ont ainsi été investis par 5 artistes différents tantôt locaux (Béatrice Saurel, Sophie Hélène et François Drouvin), tantôt internationaux avec deux artistes bruxellois : Dewi Brunet et Elise Péroi. Malgré le désistement, 48h avant l'inauguration d'un des artistes (Mathieu Farcy), l'équipe du Parc a su rebondir et trouver un remplaçant en dernière minute (François Drouvin).

Chacun de ces artistes a donc investi l'un des sept lieux patrimoniaux, que sont respectivement : le château de Pont Rémy, la Maison des Marais, la chapelle du Hourdel, le chapelle Ste Marguerite de Mareuil Caubert et la chapelle de Longuet. A ces expositions mêlant patrimoine et création contemporaine se sont ajoutés des temps-forts (lectures, ateliers et projection) afin de dynamiser le parcours. Les élèves de l'école de Mareuil Caubert ont ainsi pu bénéficier d'une visite guidée de l'exposition et d'un atelier de pliage de papier avec l'artiste Dewi Brunet. De même, Sophie Hélène a réalisé une visite de son exposition aux enfants du centre de loisirs de Longpré-les-Corps-Saints.

Enfin deux autres lieux ont été investis de manière temporaire sur le parcours : le canal de la Somme avec une sieste poétique réalisée par Flora Delalande à Petit-Port et la commune de Long à l'occasion de l'inauguration avec un parcours musical et patrimonial.

Cet évènement fut l'un des succès de l'année 2021, avec un public et des élus conquis par la qualité des expositions proposées et les échanges avec les artistes présents en permanence sur chacun des sites.

L'œuvre de Béatrice Saurel réalisée spécifiquement pour le château de Pont-Rémy a fait l'objet d'une acquisition par la commune et sera installée de manière pérenne dans le parc du château. De plus, la commune de Mareuil Caubert a souhaité conserver une partie de l'œuvre de Dewi Brunet installée dans la chapelle Ste Marguerite en témoignage de son passage et de sa participation à l'évènement.

Toutefois la communication reste à améliorer avec une meilleure signalétique pour les visiteurs venant sur le territoire spécialement pour l'occasion. Malgré une couverture médiatique relativement importante à l'échelle locale (affiches et flyers distribuées dans les Offices de Tourisme, les bibliothèques, les communes participantes, les lieux culturels ; articles dans le Journal d'Abbeville, l'Eclaireur du Vimeu et le Courrier Picard ; interview sur France Bleu Picardie ; évènement inscrit dans le Oukankoi ainsi que sur les réseaux sociaux) plusieurs habitants ont découvert pour la première fois cet évènement.

Les Concerts du Parc (du 7 au 10 octobre) :

Pour la première fois en 2021, les Concerts du Parc se sont étoffés d'un quatrième concert à Ault. Ce concert a permis de proposer un évènement pour la première fois dans la Communauté de Communes des Villes Sœurs et ainsi d'aller à proximité de ses habitants.

La programmation musicale variée et qualitative a de nouveau séduit un public d'habitués toujours plus nombreux. 341 personnes ont ainsi assisté aux concerts de cuivre et orgue à Long, des Voices Messengers à Friville-Escarbotin, du duo saxophone et accordéon formé par Michel Supéra et Eric Comère à Drucat et enfin de l'ensemble baroque Comet Musicke à Ault.

Ces concerts ont été l'occasion pour nombre de spectateurs de découvrir ou redécouvrir les lieux de patrimoine que sont l'église Saint Jean Baptiste de Long, l'église St Etienne de Friville-Escarbotin récemment restaurée et l'église St Pierre d'Ault. Des intermèdes patrimoniaux ont ainsi été proposés pour la première fois à Long afin d'évoquer l'histoire de l'église et de son orgue Cavaillé-Coll.

Sortir en Famille (du 22 au 28 octobre) :

Sortir en Famille est revenu pour sa 5ème édition avec une programmation théâtrale jeune public toujours plus réjouissante et divertissante afin d'animer les vacances de la Toussaint.

Au total ce sont 7 représentations et un atelier de pratique artistique proposés dans 6 communes du PNR :

- Bussus-Bussuel : *Que le grand cirque te croque*, Cie le Chat Fou (cirque et théâtre d'objet à partir de 3 ans)
- Boismont : Diner-lecture, Cie Passe-Muraille
- Bourseville : *Bibliotron*, Luc Vincent Perche (marionnette autour de l'univers du livre à partir de 8 ans)
- Vron : *Ulysse en valise*, Cie Générale Electrique (conte et théâtre d'objet autour de l'Odyssée d'Ulysse à partir de 5 ans)
- Hallencourt : *La luciole*, Cie les Briques Rouges (marionnette, musique et dessin à partir de 8 ans)
- Huchenneville : *Truelle Destin*, Cie en Chantiers (théâtre à partir de 8 ans)

Cet évènement permet de toucher les habitants au plus près de leur domicile en leur proposant un spectacle familial dans la salle des fêtes communale. Malgré le manque d'équipement de certaines salles, les équipes du Parc réussissent à recréer une scène et à proposer un spectacle de qualité.

183 entrées ont été vendues en 2021, une fréquentation en baisse par rapport à l'année dernière qui peut s'expliquer par les restrictions gouvernementales (passe sanitaire obligatoire) mais aussi par le manque d'implication de certaines communes dans la communication à l'échelle communale. Le PNR fournit à chacune des communes participantes des affiches et flyers à distribuer auprès de leurs citoyens. On remarque une nette baisse de la fréquentation dans les communes où ce travail n'est pas réalisé par les élus locaux.

Les Apéros du patrimoine (le 26 juin & le 16 septembre) :

En 2021, deux Apéros du patrimoine ont été réalisés par la médiatrice du patrimoine. L'un a porté sur la thématique des jeux picards à Tours-en-Vimeu et l'autre sur l'ordre des Templiers dans le Ponthieu à Forest l'Abbaye.

Le premier a permis d'initier une quarantaine de participants aux jeux traditionnels picards en partenariat avec l'association Tertous. Tandis que le second, réalisé pendant les JEP 2021, a réuni plus de 70 visiteurs.

- **Perspectives 2022 :**

Fin 2021, une proposition de programmation triennale ainsi que de nouvelles perspectives de développement ont été proposées à la commission culture et patrimoine du PNR.

En 2022 il s'agira donc de définir et de mettre en place cette programmation afin de travailler en étroite relation avec l'ensemble des partenaires culturels du Parc. Les actions majeures (C'est tout un art, Sortir en Famille et les Apéros du Patrimoine) seront reconduites. Tandis que d'autres (Cinéarchives et Concerts du Parc) seront repensées afin de répondre au mieux aux besoins du territoire.

Dans un souci d'organisation, les communes seront désormais appelées à manifester leur motivation pour accueillir un de ces événements par le biais d'un appel à candidature.

C'est tout un art verra son parcours se resserrer un peu plus afin d'être réalisable en une demi-journée et se concentrera sur le Vimeu industriel. Des résidences d'artistes seront développées sur le territoire afin d'ancrer davantage cet évènement dans une dynamique locale et partenariale.

Sortir en Famille n'aura pas lieu aux vacances de la Toussaint mais sera proposé cette fois-ci aux vacances de Pâques, du 9 au 24 avril 2022. Cela permettra de proposer deux spectacles dans le cadre du Festival de l'Oiseau et de la Nature, notamment le mercredi 13 avril en forêt de Crécy avec la Cie Retouramont. Il est également envisagé de proposer des spectacles à "enjeux" Parc afin de participer à la sensibilisation des publics. En 2022, le Cie Spectabilis proposera son spectacle sur les espaces naturels dans le Parc de la Bouvaque.

2 Apéros du Patrimoine seront de nouveau proposés en amont des JEP 2022. Le premier sur l'histoire de la forêt de Crécy et le second sur la pointe du Hourdel. Enfin, 2022 verra s'organiser la première Fête de Parc avec la réalisation notamment d'un grand concert inaugural réunissant l'orchestre de Picardie et les Chanteurs d'Oiseaux. Ce concert évènement sera réalisé en lieu et place des Concerts du Parc.

b. *Fête du parc – inauguration*

- **Opération nouvelle 2022 :**

Un grand événement de type « festival » sera organisé au début de l'été 2022 (1, 2 & 3 juillet) pour mettre en valeur les actions du Parc et de ses partenaires. L'objectif de cet événement sera d'inaugurer la labellisation du PNR et de lancer la dynamique auprès des habitants du territoire. Cette inauguration n'a pas pu se tenir plus tôt en raison du contexte sanitaire.

L'ensemble des actions menées par les équipes du PNR seront ainsi présentées, tantôt sous forme de stand, tantôt sous forme d'animation. Une grande place sera également accordée à la valorisation des actions des partenaires.

Coûts prévisionnels – financement sur programme d'actions PNR

(Financement : REGION 100%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Animations Fête inaugurale du PNR	35 700 €	/	/	35 700 €

3. Préparer et valoriser les patrimoines bâtis et architecturaux

a. *Candidature au label PAH Ponthieu-baie de Somme*

- **Réalisations 2021 :**

La rédaction du dossier de candidature Pays d'art et d'histoire s'est poursuivie cette année. Ce dernier est composé de 3 grandes parties thématiques : "Identité du territoire", "Politiques et acteurs" et "Le projet Pays d'art et d'histoire". Les parties "Identité du territoire" et "Politiques et acteurs" ont été finalisées et validées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. En parallèle, de nombreuses réunions techniques et politiques ont été organisées au cours de l'année pour concerter les communes adhérentes et les partenaires sur la rédaction du plan d'actions et les modalités de gouvernance du futur PAH qui figureront dans la partie "Projet" du dossier.

→ *11 réunions avec les conseillères de la DRAC ont permis d'avancer sur la rédaction du projet PAH.*
→ *9 réunions techniques avec les partenaires du projet (PNR, GLP, services patrimoniaux et techniques, offices de tourisme…).*
→ *7 ateliers politiques ont été organisés durant l'été 2021 pour mobiliser les élus sur la rédaction du plan d'action.*
→ *Les 7 communes fondatrices et les EPCI membres ont été rassemblés pour échanger sur les modalités de gouvernance et financières du projet (14 avril 2021) : la mise en place d'une cotisation auprès des communes et des EPCI adhérents au PAH a été décidée.*
→ *Un comité de direction, associant les représentants élus et techniques de BS3V, de la ville d'Abbeville et des EPCI, a été instauré pour échanger sur les modalités de gouvernance et financières du projet (19 juillet et 27 août).*
→ *Une assemblée réunissant l'ensemble des communes adhérentes et partenaires s'est tenue le 6 octobre 2021 : les grandes lignes du plan d'action ainsi que les propositions de gouvernance et de mode de financement ont été présentées et validées par les participants.*

Le travail de mise en page du dossier de candidature a également été initié en interne : constitution d'une base photographique, travail sur l'identité visuelle du dossier avec le chargé de communication de BS3V et création de la cartographie du dossier avec les référents SIG de BS3V. Un premier essai de mise en page de la partie "Politiques et acteurs" a été proposée à la DRAC en décembre 2021.

En complément de la rédaction du dossier de candidature, la chargée de mission a continué le travail de recherches et de documentation afin de constituer une base de données initiale (histoire, architecture, paysage) sur les communes du PAH. De même, des actions de médiation auprès des habitants ont été menées cette année pour leur faire découvrir le projet PAH (actions de préfiguration).

→ *Intervention en milieu scolaire auprès des BTS DATR du lycée agricole et accompagnement de leur projet tutoré*
→ *En octobre, lors des Journées de l'architecture et du patrimoine, projet artistique avec les collégiens de Rue (classe de 5ème) autour de la photographie avec le photographe Irwin Leullier dans le cadre du dispositif "Plaine d'été" de la DRAC (suivi du projet par la chargée de mission culture-patrimoine du PNR).*

- **Perspectives 2022 :**

La rédaction du dossier de candidature et sa mise en page seront finalisées en 2022 afin de déposer officiellement le dossier avant l'été 2022. Des réunions politiques et techniques seront nécessaires durant le premier semestre 2022 pour finaliser le dossier de candidature.

→ *Le passage devant la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (oral) pour l'obtention du label est projeté en septembre ou en novembre 2022 (date dépendante de l'ordre du jour des CRPA).*

La rédaction de la convention cadre Pays d'art et d'histoire (entre l'Etat, BS3V et les EPCI) sera également initiée avec la DRAC durant le premier semestre 2022, en vue de l'obtention du label.

La mise en place des instances techniques du futur Pays d'art et d'histoire (comité de coordination de la programmation culturelle patrimoniale, groupes de travail "connaissance" et "gestion du patrimoine...) sera initiée dès cette année afin de préparer efficacement la mise en œuvre du projet en 2023.

Le travail de documentation sera finalisé pour disposer d'une base de données initiale sur le PAH (historiques, architecturales ...).

Des actions de médiation de préfiguration seront organisées, notamment lors de la fête du Parc (juillet 2022) et les JEP 2022.

Durant le dernier trimestre 2022 (octobre - décembre), la préparation des recrutements attendus pour la mission "Pays d'art et d'histoire" au sein du PNR sera initiée en lien étroit avec la DRAC : notamment la préparation de l'examen pour le poste de chef de projet PAH.

Coûts prévisionnels – financement sur programme d'actions PNR

(Financement : REGION 100%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Candidature PAH	20 150 €	/	/	20 150 €

b. *Relancer l'appel à projet « Restaurons le petit patrimoine bâti du Parc » pour la période 2021/2022, avec l'accompagnement du CAUE80*

- **Réalisations 2021 :**

L'appel à projet 2020 a été soldé. En raison de la pandémie, le chantier du dépositoire du cimetière de Marcheville a pris du retard et s'est achevé à l'été 2021.

Suite à un échange avec le CAUE 80, la convention de partenariat a été reconduite cette année dans le cadre de l'appel à projet "restaurons le petit patrimoine bâti du Parc".

L'appel à projet a été lancé et diffusé auprès des communes du Parc durant l'été 2021. Les dossiers reçus ont fait l'objet d'une première analyse durant l'automne pour sélectionner les dossiers éligibles à l'appel à projet. 16 dossiers ont été déposés par les communes en 2021.

- **Perspectives 2022 :**

Les dossiers éligibles à l'appel à projet seront étudiés par un jury de sélection durant le premier trimestre 2022. Les communes retenues pourront ensuite engager les travaux.

L'appel à projet 2022-2023 sera également relancé.

Coûts prévisionnels – budget principal ou programme d'actions PNR Région

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Appel à projet PP 2020-2022	59 500 €	/	/	59 500 €
Subv bat APEV	3 000 €	/	/	3 000 €
Accompagnement CAUE 2021 /2022	8 000 €	4 000 €	/	4 000 €
Prestation architecte bat 2022	2 000 €	/	/	2 000 €
TOTAL	72 500 €	4 000 €	/	68 500 €

c. *Réalisation d'un chantier torchis en partenariat avec la CABS, la Ville d'Abbeville et Maisons paysannes*

- **Réalisations 2021** :

L'année 2021 a vu la réalisation d'un chantier torchis participatif mené conjointement par la CABS, la Ville d'Abbeville et le PNR. Ce chantier a eu pour objectif de former les services techniques mutualisés de la ville d'Abbeville et de la CABS à la fabrication et à la pose du torchis.

Accompagnés d'un artisan, les agents des différents services techniques ainsi que des services de réinsertion ont œuvré à la restauration de l'oratoire du Carmel. Ce chantier s'est enrichi d'une formation théorique dispensée par la délégation Maisons Paysannes de la Somme.

- **Perspectives 2022** :

La délégation Maisons Paysannes de la Somme est un partenaire privilégié du Parc. Il pourra être envisagé courant 2022 d'accompagner d'autres chantiers participatifs.

4. Valoriser le patrimoine immatériel du territoire de Parc

- **Réalisations 2021 :**

Dans le cadre du projet global "Mémoire de territoire" qui a pour objectif de préserver et de valoriser le patrimoine immatériel du Parc, une action ambitieuse de création d'une banque d'enregistrements sonores a été engagée. Cette année, 3 thématiques ont été retenues : le bâti traditionnel picard, la langue picarde et le chemin de fer. 3 séries de podcasts ont été réalisées sur ces thématiques. Ce projet a permis de resserrer les liens avec les partenaires locaux (associations notamment).

- **Perspectives 2022 :**

Le projet sera reconduit en 2022 pour travailler sur de nouvelles thématiques.

En parallèle, un travail de valorisation des podcasts déjà réalisés sera engagé. Il permettra notamment de prendre en compte les travaux similaires réalisés par les partenaires locaux.

Coûts prévisionnels – financement sur programme d'actions PNR

(Financement : REGION 100%)

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Mémoire de territoire 2022	7 500 €	/	/	7 500 €

VII. LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE

En 2021, le syndicat mixte a engagé le développement d'une base de données SIG regroupant toutes les données géographiques à l'échelle du territoire du Parc. Un certain nombre de données référentielles éditées par de grands producteurs comme l'IGN ou la Région Hauts-de-France sont utilisées par les services SIG de différentes collectivités locales agissant sur le même territoire. De plus, certaines des données produites en interne peuvent servir à ces mêmes collectivités et inversement.

Fort de ce constat, le Parc a initié une première réflexion avec les équipes du Syndicat mixte Grand Littoral Picard dans le cadre du développement d'un outil « SIG » partagé.

1. Elaboration d'une base de données SIG

Réalisations 2021 :

- En interne, un premier tri des données géographiques stockées sous forme de shapefiles sur le réseau a été réalisé (suppression d'un grand nombre de doublons, de données obsolètes/invalides etc.) afin de ne garder que les données fiables et à jour ou permettant de retracer une évolution du territoire ou des actions géolocalisées. Le classement a été fait en suivant une arborescence réfléchie et revue avec les agents BS3V et GLP.
- En parallèle, les données « référentielles » ont été mises à jour.
- Des réunions bimensuelles ont eu lieu avec les référents/utilisateurs SIG des 2 Syndicats Mixtes afin de déterminer les données à mettre en commun sur la base de données partagée.
- Une première version de base de données PostgreSQL hébergée localement (pas encore accessible par les partenaires) a été mise en place.

Perspectives 2022 :

- L'hébergement en externe de la base de données permettra de donner accès aux données aux partenaires (dans un premier temps au SMBS-GLP et dans un second temps aux EPCI).
- Un accès facilité aux métadonnées (données sur les données) et données sera également mis en place
  - *par un plugin QGIS pour de l'utilisation des agents sur le logiciel ;*
  - *sur un catalogue de métadonnées sur le site de Geo2France pour les données diffusées au grand public.*
- Le service SIG prévoit de créer des projets « QGIS modèles » et des modèles « de composeurs d'impression type » accessibles aux agents du Parc mais également de mettre en place une cartothèque de référence.
- La formation des techniciens aux bonnes pratiques de production de données est également prévue.

MISSIONS

SCOT/PCAET

En lien direct avec la mise en œuvre de la charte de PNR, les équipes mutualisées de BS3V assurent également l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) pour le compte et en partenariat des Communautés de Communes du Vimeu, du Ponthieu Marquenterre et la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme.

En 2021, le pôle SCOT/PCAET de BS3V a donc poursuivi son expertise technique autour des outils de planification, éléments structurants pour le territoire de Picardie maritime, avec 2 objectifs :

1. Relancer la démarche d'élaboration du SCoT en tenant compte des évolutions législatives et de la nouvelle gouvernance

- **Réalisations 2021 :**

En 2021, l'animation locale du schéma de cohérence territoriale a de nouveau été complexifiée par le contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid 19.

Néanmoins et dans le prolongement de l'installation de la nouvelle gouvernance politique du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées en fin d'année 2020 (issue des renouvellements des mandats municipaux et intercommunaux), un état d'avancement de la démarche d'élaboration du SCoT a été réalisé mi-mars 2021 par l'équipe technique de BS3V auprès d'un groupe restreint d'élus réunissant autour de la Présidente, le Vice-président en charge de la commission aménagement/habitat/mobilité, le Président de la commission avis d'urbanisme et M. MOUTON. Il a permis d'évoquer et d'analyser les modalités de relance des travaux liés à l'élaboration de ce document de planification qui, dans un contexte dégradé par la situation sanitaire et le report de l'installation des organes délibératifs de BS3V, n'avait pu être convenablement animé en 2020.

Trois échanges de ce groupe restreint d'élus avec l'équipe technique de BS3V et le prestataire en charge de l'élaboration du SCoT se sont ensuite tenus de fin mars à mi-avril 2021. Ils visaient à préparer les rencontres politiques prévues les :
- 21 avril avec le bureau communautaire de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme ;
- 22 avril avec le bureau communautaire de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;
- 6 mai avec la conférence des maires de la Communauté de communes du Vimeu.

Via une présentation pédagogique des thèmes qu'il embrasse, ces trois rencontres ont permis de révéler l'intérêt de l'outil SCoT aux équipes intercommunautaires issues des élections locales de 2020 et de lister les différentes évolutions qu'il doit prendre en compte dans un contexte en pleine évolution (cf. adoption et entrée en vigueur du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), évolutions législatives et règlementaires liées à la loi ELAN et aux ordonnances de juin 2020, mise en œuvre progressive du Zéro artificialisation nette, ...).

Fort des enseignements de celles-ci, il a été proposé de réactiver la gouvernance du SCoT à travers l'organisation le 9 juillet 2021 d'un Comité de suivi regroupant les représentants de BS3V, des EPCI, du Conseil départemental de la Somme, de la Région Hauts-de-France et de l'Etat, à l'occasion duquel a été dressé l'état d'avancement de la phase projet du SCoT et ont été projetés le calendrier et les modalités de sa finalisation.

A travers l'organisation de deux comités restreints SCoT les 6 octobre et 10 décembre 2021, les travaux relatifs au SCoT menés au second semestre avec les trois EPCI ont permis :
- de tirer les premiers enseignements de la promulgation de la Loi Climat et résilience le 22 août 2021 ;
- d'acquérir les fichiers fonciers anonymisés délivrés par la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) et retraités par le CEREMA permettant d'analyser l'évolution urbaine sur le temps long et d'étudier la consommation foncière (intensification/extension) sur les dix dernières années, le potentiel foncier et la vacance de logement ;
- d'amorcer la reprise du diagnostic SCoT sur les volets démographie, habitat, mobilité et emploi ;
- d'établir une nouvelle feuille de route dans un calendrier optimisé.

Enfin, a été approuvée, le 22 novembre 2021 et par délibération du Comité syndical n°VP/CS.21.19, l'application à la démarche en cours d'élaboration du Schéma de cohérence territoriale Baie de Somme 3 Vallées du régime rationalisant la hiérarchie des normes applicable aux documents d'urbanisme et relatif au contenu modernisé du SCoT issu des ordonnances n°2020-744 et n°2020-745 du 17 juin 2020.

- **Perspectives 2022 :**

La démarche d'élaboration du Schéma de cohérence territoriale Baie de Somme 3 Vallées va se poursuivre en 2022. Comme précisé dans la frise ci-dessous, la phase diagnostic/état initial de l'environnement et la phase projet devraient être menées à terme avec un débat sur le projet d'aménagement stratégique (PAS) envisagé pour décembre. La phase de traduction réglementaire sera parallèlement amorcée, entraînant le lancement de l'élaboration du document d'orientations et d'objectifs (DOO).

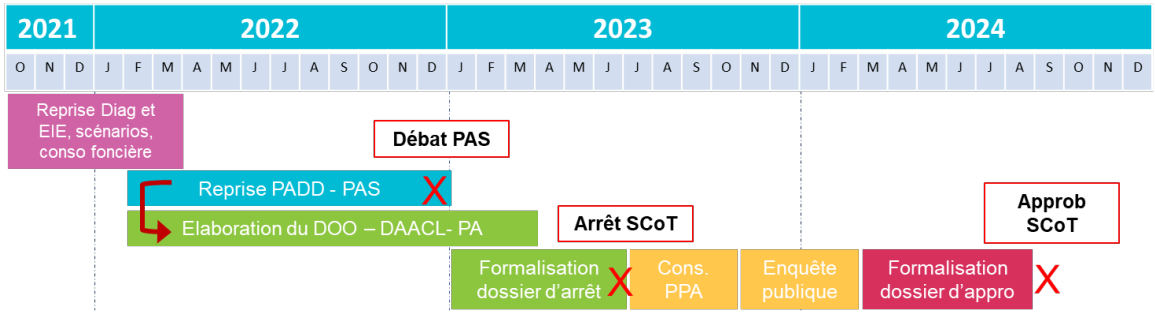

Calendrier prévisionnel du SCoT BS3V

2. Finaliser la procédure administrative et approuver le PCAET

Baie de Somme 3 Vallées a délibéré le 5 avril 2018 pour lancer l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) à l'échelle du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), suite aux délibérations des Communautés de communes du Ponthieu Marquenterre et du Vimeu et de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme, lui en confiant la réalisation. Outil de pilotage des collectivités territoriales pour répondre aux enjeux énergie climat, le PCAET a vocation à articuler et à mettre en valeur l'ensemble des actions portées par les acteurs de Picardie maritime dans ce domaine. Fixant des objectifs de sobriété énergétique et de développement des énergies renouvelables à la hauteur des ambitions de la Charte de PNR, le Plan Climat-Air-Energie Territorial constitue le volet énergétique du Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Le projet de PCAET a été approuvé à l'occasion du comité syndical du 13 février 2020. Il est entré en instruction administrative en septembre 2020, après deux années et demie de travaux d'élaboration menés au moyen d'une intense concertation territoriale.

- **Réalisations 2021 :**

En début d'année, Baie de Somme 3 a compilé et analysé les diverses remarques formulées sur le projet de PCAET dans les avis émanant de la Mission régionale d'autorité environnementale, de la Préfecture de Région Hauts-de-France et de la Région Hauts-de-France. Ce afin de préparer les pistes d'évolution à envisager afin d'y répondre. Les modalités de prise en compte des avis MRAe/Etat/Région ont ainsi pu être observées et débattues, notamment avec les 3 EPCI, à l'occasion du Comité de pilotage PCAET en date du 19 avril.

En application de l'article L123-19 du *Code de l'environnement*, une procédure de participation du public par voie électronique sur le projet de PCAET s'est tenue du 24 mai au 4 juillet, soit 42 jours. Le public a été informé de la procédure quinze jours avant son ouverture par :

- insertion d'un avis dans 2 journaux locaux (annonces administratives) : Journal d'Abbeville du 5 mai, Courrier picard du 7 mai ;
- mise en ligne de cet avis sur le site internet de BS3V ;
- affichage de cet avis au siège de BS3V et aux 3 sièges des EPCI.

Des communiqués de presse ont également été transmis aux médias locaux. Le dossier du PCAET était, conformément à la réglementation, consultable sous format papier dans les locaux de BS3V.

Pour permettre une compréhension plus approfondie des enjeux liés au PCAET, deux Fresque du Climat (ateliers de sensibilisation) ont été proposées les 9 et 23 juin 2021, de 14h à 17h. Cependant Baie de Somme 3 Vallées a été contraint d'annuler ces deux ateliers du fait d'un trop faible nombre d'inscrits.

Le public pouvait faire part de ses observations via un formulaire en ligne. Mais, aucune contribution n'a été transmise durant la procédure de participation du public par voie électronique sur le projet de PCAET BS3V.

A la fin de l'été, le projet de PCAET a été modifié pour tenir compte de la participation du public et prendre en compte les avis MRAe/Etat/Région conformément aux décisions du Comité de pilotage PCAET du 19 avril.

A la suite de ces différents travaux, la procédure d'instruction administrative du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) du territoire de SCoT Baie de Somme 3 Vallées a été finalisée avec l'approbation à l'unanimité du PCAET par délibération du Comité syndical n°VP/CS.21.18. le 22 novembre.

Doit enfin être rappelé que tout au long de cette procédure d'instruction administrative ont été travaillées les articulations techniques de BS3V avec les 3 EPCI et Territoire d'Energie (ex-FDE80). La gouvernance du PCAET s'est également installée avec la mise en place des premiers comités technique et de pilotage.

- **Perspectives 2022 :**

Désormais mis à disposition du public sur la plateforme nationale de l'ADEME (*www.territoires-climat.ademe.fr*), le PCAET du territoire de SCoT Baie de Somme 3 Vallées va être officiellement mis en œuvre pour une durée de 6 ans.

L'année 2022 va permettre d'animer le territoire de Picardie maritime sur les différentes thématiques du PCAET et de lancer les dynamiques afférentes telles que le Guichet Unique de l'Habitat, le projet alimentaire territorial ou encore le déploiement des énergies renouvelables.

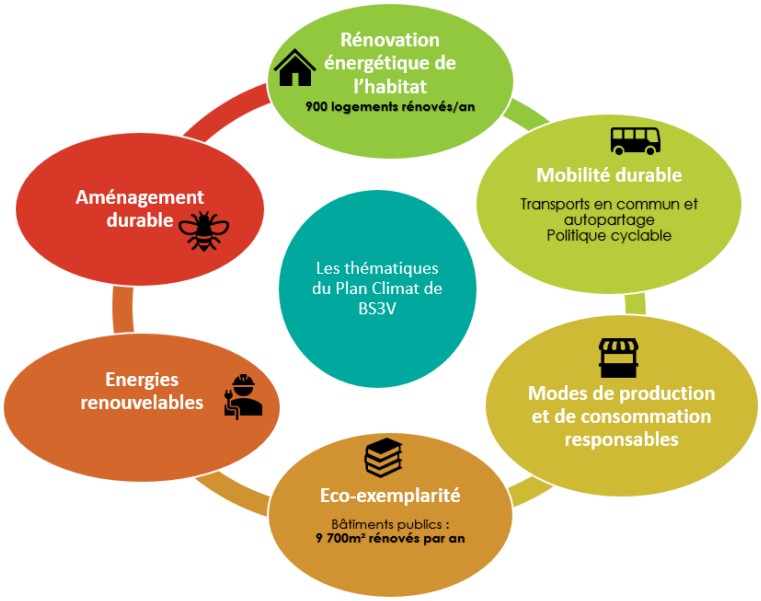

Thématiques embrassées par le Plan Climat-Air-Energie Territorial BS3V

Coûts prévisionnels – budget principal ou programme d'actions PNR Région

Intitulé de l'opération	Montant prév TTC	Réalisé 2021 TTC	RAR TTC	BP 2022 TTC
Etude ScOT	68 705 €	/	/	68 705 €
PCAET - suivi planification	2 000 €	/	/	2 000 €
GUH - volet communication	34 000 €	/	/	34 000 €
GUH - animation (presta)	108 000 €	/	/	108 000 €
TOTAL	**212 705 €**	**/**	**/**	**212 705 €**

MISSION
PROCH'EMPLOI

I. PRESENTATION DU DISPOSITIF PROCH'EMPLOI

La région Hauts de France s'appuie en local sur le Syndicat Mixte qui porte, pour le compte des EPCI, compétentes en matière de développement économique, la plateforme PROCH'EMPLOI PICARDIE MARITIME.

En lien avec les entreprises, la plateforme intervient sur 3 axes :

1. Apporter une réponse personnalisée aux entreprises qui cherchent à recruter

L'objectif de la plateforme est de détecter les offres d'emploi du marché caché, c'est-à-dire non connues des partenaires de l'emploi et d'être le contact privilégié de l'entreprise (cible : TPE/PME) jusqu'à ce que le poste soit pourvu (quelle que soit la qualification).

Elle rencontre l'entreprise afin de réaliser une étude de profil, une analyse du besoin en compétences. L'intérêt est de cerner les besoins réels de l'employeur et les spécificités de l'environnement de travail.

Elle diffuse ces offres auprès des partenaires de l'emploi du territoire (Pôle emploi, Mission locale,...), sur le site de la région Hauts de France, sur les sites d'emploi.

Elle réalise une présélection de candidats qui correspondent aux critères des entreprises.

Elle aide à la mise en place de solutions-formation, le cas échéant.

En 2021, la plateforme a détecté 241 postes et en a pourvu 137 soit plus de 56%

Répartition par type de contrat des embauches plateforme

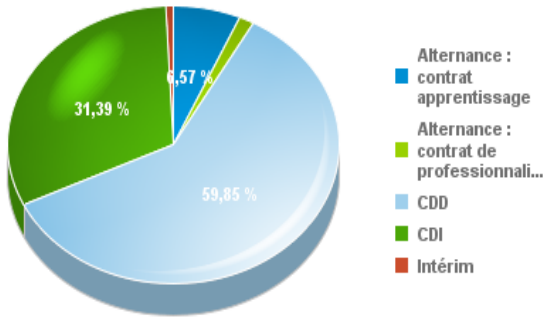

Répartition des postes par famille métier

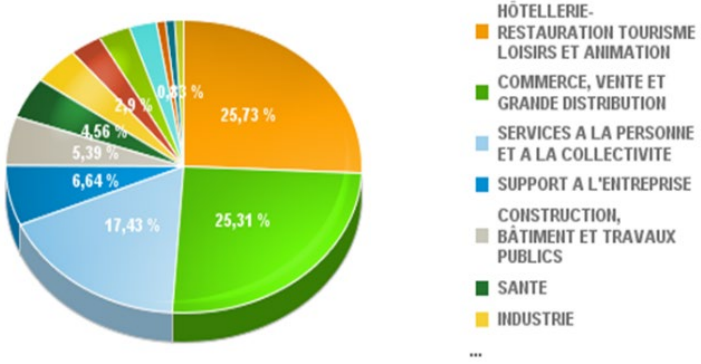

Pour pourvoir ces offres, la plateforme a étudié 1 513 candidatures, en a présenté 282.

222 demandeurs d'emploi ont été **reçus en entretien**. 137 ont signé un contrat dont 31.39 % en CDI et 59.85% en CDD

Les offres difficiles à pouvoir font l'objet d'un diagnostic RH partagé avec Pôle emploi.

Les offres non pourvues sont dans les secteurs d'activité tels que : Hôtellerie-Restauration ; Bâtiment ; Industrie

- **Perspective 2022 :**
  - Poursuivre la prospection et la rencontre des entreprises du territoire pour se faire connaître.
  - Sourcer et accompagner sur la pénurie de candidats.
  - Promouvoir les métiers en tension en menant des actions de recrutement type job dating, Travailler avec les partenaires dont le Proch'info-formation pour qu'il réalise des ateliers découverte métier.
  - Collaborer avec les organismes de formations pour capter des stagiaires sortants.

2. Animer un réseau local de chefs d'entreprises

Au-delà de l'appui RH et de l'appui au recrutement des entreprises, la plateforme Proch'emploi participe au développement économique du territoire.

Elle anime et développe le partenariat avec les entreprises locales (aides à l'embauche dont le Contrat Pass Etudiant Entreprise, numérique, formation, mobilité dont le dispositif « En route pour l'emploi »…).

Ce réseau de chefs de file, sensible à la problématique de l'emploi de notre région, participe à créer une synergie en faveur de l'emploi. Sa mission est de promouvoir le dispositif « PROCH'EMPLOI » auprès des entreprises de leur filière, de leur réseau professionnel.

En 2021, 69 chefs de file accompagnent la plateforme.

- **Perspective 2022 :**
  - La plateforme organisera en mars une conférence sur la thématique suivante : « Comment recruter et manager, la génération Z ? » animée par Mathieu Guyot, Expert en développement de l'apprentissage,
  - Continuer à développer et animer le réseau en s'appuyant sur les EPCI du territoire, les consulaires.

3. Organiser des rencontres Demandeurs d'emploi jeunes / Chefs d'entreprise

L'objectif est de permettre un échange entre des chefs d'entreprise et des jeunes demandeurs d'emploi qui ont un projet professionnel clair. C'est un **moment convivial et chaleureux** qui permet aux demandeurs d'emploi de démystifier l'image du chef d'entreprise, de recueillir des conseils et de développer un réseau.

Le contexte sanitaire nous a amené à organiser ces rencontres en visioconférence sur le premier semestre. Les rencontres en présentiel ont pu reprendre en septembre.

A l'issue de ces rencontres, 55 % des jeunes présents ont été reçus en entretien par une entreprise et 32% ont trouvé une solution d'emploi ou d'alternance.

- **Perspective 2022 :**
  - La plateforme organisera six rencontres « Circuit-Court » sur l'ensemble du territoire de la Picardie Maritime.
  - Travailler les partenariats avec les missions locales et pôle emploi pour assurer la présence de 10 à 15 jeunes dans la cible par rencontre.

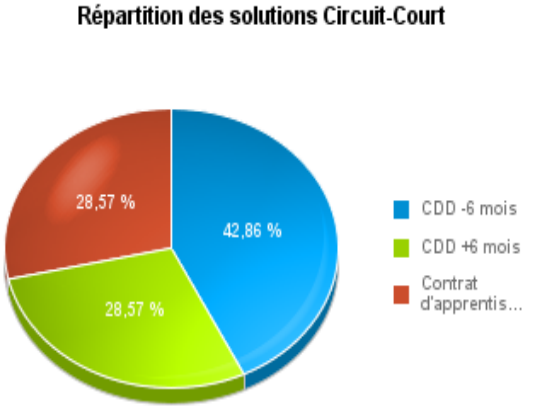

MISSION

INVESTIR EN PICARDIE MARITIME

Picardie Maritime

I. INVESTIR EN PICARDIE MARITIME

1. Historique

Le dispositif Investir en Picardie maritime a été lancé en 2006 afin de mener collectivement à l'échelle de la Picardie Maritime des actions en faveur du développement économique : promouvoir le territoire, prospecter les potentiels investisseurs, les accueillir, faciliter leurs démarches.

Pendant ses premières années de fonctionnement, ce dispositif a été porté sous maîtrise d'ouvrage de la CCI avec le soutien financier des Pays de Picardie maritime, des EPCI, de la Région ou de l'Etat comptant 3 personnes et un mi-temps.

- 2016 : IPM porté en maîtrise d'ouvrage par Baie de Somme 3 Vallées avec 1 personne et un mi-temps salarié (CCI)
- 2017 : un animateur et recrutement d'une assistante (dont mise à disposition 50% CABS),
- 2018 : départ de l'animateur en juillet (reste une assistante à mi-temps)
- 2019/2020/2021 : une assistante à mi-temps

2. Le territoire IPM

Parmi les activités d'IPM, seule la Bourse des locaux vacants est maintenue depuis 2018 par le biais d'une assistante à mi-temps pour la mise à jour et le premier niveau de réponse. Ce service gratuit à l'attention des potentiels investisseurs recense en accord avec les propriétaires, agences ou notaires, les offres de foncier et d'immobilier du territoire Baie de somme 3 Vallées à la location ou à la vente.

- **Réalisations 2021**
  - Exemple d'annonces sur le site internet : https://www.in-picardiemaritime.com/

Local artisanal/bureau de 105 à 200 m² à Vauchelles les Quesnoy.

Village d'entreprises artisanales composé de 11 cellules de 105 à 200 m², chaque cellules est composée d'un local d'activité avec accès par porte sectionnelle électrique ou porte piéton et d'un espace bureau en mezzanine.

Stationnement commun et stationnement privatif par cellule.

UGS : 111-80100-A (L) Catégories : 100m²<500m², Abbeville, Local artisanal/industriel, Location, Proche Abbeville

Ateliers de 4800 m² à Nouvion-en-Ponthieu

630 000€

Local artisanal en zone d'activité de Nouvion-en-Ponthieu à 5 mns/8 km de l'A28 et l'A16, bonne visibilité depuis la RN1, atelier de 4800 m² sur 3hectares.
Il dispose d'un accès PL hors gel.

UGS : 002-80860-NP-1 Catégories : >1500m², Local artisanal/industriel, Ponthieu, Vente

En 2021, cette mission a permis de rentrer en contact avec 50 investisseurs en recherche de locaux, et 20 d'entre eux ont pu trouver le local recherché pour leurs activités.

- **Perspectives 2022**

Cette mission de développement économique mutualisée sur le territoire était à l'origine dotée de moyens importants avec une participation financière dédiée de l'ensemble des acteurs du territoire.

Avec la disparition de la CCI locale, les fusions des EPCI, et la Loi NOTRe qui est venue redéfinir les compétences économiques des collectivités, cette mission s'est progressivement délitée, pour se limiter à maintenir une bourse des locaux réalisée par une assistante à mi-temps.

Cette mission n'a plus sa place sous cette forme trop confidentielle. Elle doit soit être arrêtée, soit être reconfigurée en fonction des souhaits des EPCI, seules compétentes localement en matière de développement économique.

De plus, cette mission n'est plus financée par des participations spécifiques sur des politiques économiques, mais vient émarger sur le budget du Parc, ce qui n'est pourtant pas dans ses missions.

Il faudra par conséquent prendre des décisions en 2022, pour maintenir ou non la mission, la reconfigurer éventuellement, et dans ce cas la faire financer par les acteurs économiques compétents.

Baie de Somme 3 Vallées

Immeuble Garopôle, place de la Gare 80100 Abbeville
contact@baiedesomme3vallees.fr
www.baiedesomme3vallees.fr

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime

PROJET PONT-RIEU BAIE DE SOMME

PROCH'EMPLOI